

Février, mars, avril, mai

n°5-2017

# Comme une nouvelle

Bulletin municipal



p.12

Foire de  
printemps



p.19

Jardins partagés



p.29

Journée verte



- **Edito** ..... p.3
- **Vie municipale** ..... p.4-9  
*Budget 2017*  
*Visite du préfet et sous-préfet*
- **Vie communale** ..... p.10-13  
*Père-Noël*  
*Réunion du personnel*  
*Arrêt des CNI en Mairie*  
*Stage*  
*Crépier d'Or et soirée celtique*  
*Commémorations*  
*Foire de printemps*  
*Vogue*  
*Concert à la Bâtie-Divisin*
- **Développement durable** p.14-19  
*Visite dans les Bauges*  
*Compost*  
*Développement durable*  
*Le Détribus*  
*Serre en plastique*  
*Jardin pédagogique*  
*Incroyables comestibles*  
*Taille des haies*  
*Eclairage public*  
*Du changement dans le cimetière*  
*L'heureux coin de ...jardins partagés*  
*Jardins aménagés*

- **Travaux et Voirie**..... p.20-23
- **Santé et Social** ..... p.24-25  
*Minibus*  
*Plan canicule*  
*Logement d'urgence*  
*Goûter des anciens*
- **Enfance et jeunesse** ..... p.26-33
- **Associations** ..... p.34-39  
*Nos associations de A à Z*
- **Nouveautés** ..... p.40-41
- **État-Civil**..... p.42
- **Brèves**..... p.43-44
- **Autrefois** ..... p.45-47

## Information

La périodicité du bulletin municipal change : vous aurez le plaisir de le découvrir dans votre boîte aux lettres trois fois par an. Il sera imprimé début juin 2017, début octobre 2017 et début février 2018. N'hésitez pas à contacter le service communication au 04.76.32.04.80. ou par mail à : [communication@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:communication@les-abrets-en-dauphine.fr)



**Rappel :**  
La légende des couleurs

- La Bâtie-Divisin (jaune)
- Fitialieu (rouge)
- Les Abrets (bleu)
- Commune Nouvelle (vert)



● François Boucly,  
Maire des Abrets en Dauphiné

● Benjamin Gastaldello  
Maire délégué de Fitialieu

Notre toute jeune commune nouvelle vient de vivre un moment important avec le vote du budget. Ce vote fait suite au débat d'orientation budgétaire qui l'a précédé, il a conforté notre choix de nous réunir. Au-delà des économies réalisées sur les charges à caractère général qui sont significatives, les dotations de l'état ont augmenté pour notre commune nouvelle alors qu'elles sont en baisse pour les autres communes. Deux éléments principaux expliquent cette augmentation. D'une part une bonification de 5% promise par l'état dans le cadre de notre regroupement, et d'autre part le changement de strate de population qui nous permet d'avoir la dotation des villes supérieures à 5000 habitants. Sur un peu moins de 36000 communes qui composent notre Pays, nous sommes dans les 2000 plus grosses. Notre volonté est de vous faire profiter, comme promis, de ce « bonus de 5% » au travers de la fiscalité. Les 35000 euros correspondants ont été réinjectés dans le calcul pour définir le taux moyen pondéré des taxes. Ce taux sera identique pour les trois communes après un lissage prévu sur 6 ans. Le montant dégagé pour le budget d'investissement va nous permettre de réaliser les projets prévus sur les trois prochaines années. Ils concernent les trois communes historiques mais également les projets structurants de la commune nouvelle. Les chiffres de ce budget vous sont présentés en pages intérieures. La volonté d'agir en tenant compte du développement durable dans toutes les actions envisagées est symbolisée par la création d'une ligne budgétaire. Un soutien financier ou logistique pourra être apporté pour les initiatives citoyennes en rapport avec ce thème et qui seront réalisées sur la commune nouvelle. Des actions concrètes ont été ou vont être réalisées rapidement, comme l'extinction de l'éclairage public nocturne de 23h à 5h du matin. Ce changement se fera progressivement sur les trois communes historiques, car il est aussi lié à la mise aux normes des points lumineux. Le diagnostic énergétique des bâtiments communaux, l'achat ou la location de vélos électriques qui seront à la disposition du personnel et des élus, est la preuve d'une volonté de changement de notre comportement. La réalisation de nouvelles plantations, moins traditionnelles, dans les massifs et en bord de rues, comme les Incroyables Comestibles, la création de cheminements mode doux... ces différentes actions se veulent porteuses d'une nouvelle dynamique, d'indispensables changements de comportement, de volonté d'économies, avec l'ambition de recréer du lien social au cœur de notre ville. Le format et le contenu de ce bulletin, qui paraîtra désormais 3 fois par an, a évolué en tenant compte de vos remarques pour mieux vous informer. Une page centrale détachable regroupe l'agenda des manifestations de l'été ainsi que les adresses ou informations indispensables. Toute l'équipe municipale vous souhaite par avance un bel été de détente, de partage et de découverte.

● Thierry Cleyet-Marel, Maire délégué de la Bâtie-Divisin





## Le Budget communal

Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Le budget communal se présente en deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

### La section de fonctionnement :

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année. Par exemple, en dépenses : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts. En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

### La section d'investissement :

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (par exemple, construction d'une école). Parmi les recettes d'investissement, on trouve les subventions d'investissement, le fond de compensation de la TVA (FCTVA), les emprunts, le produit de la vente du patrimoine etc .

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	Excédent antérieur reporté	Capital des emprunts	- FCTVA
Charges de personnel	Produits des services et du domaine	Opérations d'investissement :	- Subventions Conseil
Autres charges de gestion courante	Travaux en régie	- travaux	- Régional, Conseil, Général, DGE, Fonds européens
Charges financières	Impôts et taxes	- acquisitions	- Emprunts
Charges exceptionnelles	Dotations et participations	- constructions	
<b>VIREMENT à INVESTISSEMENT</b>	Produits financiers		
	Produits exceptionnels		
	Transferts de charges		

## Budget 2017 Les Abrets en Dauphiné

### Rappel 2016

Le budget 2016, 1er budget de la commune nouvelle, a été élaboré par l'addition des 3 budgets des communes fondatrices.

Celui-ci aura permis de mettre en évidence plusieurs tendances :

### Au niveau des dépenses :

- Une baisse des charges à caractères générales de l'ordre de 8%, devant se confirmer dans les années à venir afin de dégager un excédent de fonctionnement le plus important possible pour financer l'investissement.
- Une masse salariale (1.4M d'€) en deçà de la moyenne des communes de notre strate devant nous permettre d'améliorer le service à la population par des embauches à des postes clés (directeur des services techniques en 2016, chargé(e) de communication, policier municipale supplémentaire....)
- Un endettement faible, de l'ordre de 4.7 M d'€ tenant compte de l'emprunt pour la brigade mobile des Abrets entièrement remboursé par l'état (2.5M d'€) soit un endettement réel de 2,2Md'€ (soit un endettement de 320€/habitants, moyenne de la strate 862€/habitants).

### Au niveau des recettes :

- Dotation de fonctionnement maintenue et même bonifiée de 5 %, changement de strate de population (+ de 5000 habitants) impliquant un versement supplémentaire par habitants (900k€ perçus contre 680k€ attendus).
- Dotation de Solidarité Rurale et Fond Départemental de la Taxe Professionnelle en nette augmentation, également liée au changement de strate de notre commune nouvelle.
- En totalité, 750 k€ de recettes supplémentaires par rapport aux recettes cumulées des 3 communes fondatrices.

Le bilan de cette 1ère année d'exercice, conforme au compte de gestion, s'établit comme suit :

Fonctionnement dépenses :	3 469 330.77€
Fonctionnement recettes :	4 816 582.72€ soit un excédent de fonctionnement de 1 347 251.95€
Investissements dépenses :	1 182 191.14€
Investissements recettes :	1 432 525.41€ soit un excédent d'investissement de 250 334.27€

En tenant compte du déficit d'investissement antérieur de -401 214.39€ ainsi que du financement de l'investissement 2016 pour 774 214.08€ et du report des excédents antérieurs pour 2 084 987.87€ le résultat de clôture est de :

Investissements :	-150 880.12€
Fonctionnement :	3 059 240.13€

Pour le démarrage du nouvel exercice 2017, il convient de soustraire au résultat de fonctionnement le déficit d'investissement restant soit 150 880.12€ ainsi que les « reste à réaliser 2016 » soit les crédits engagés mais non consommés pour 570 000€.

Cela nous donne un excédent à reporter pour 2017 de 2 338 360.01€.

## Budget primitif

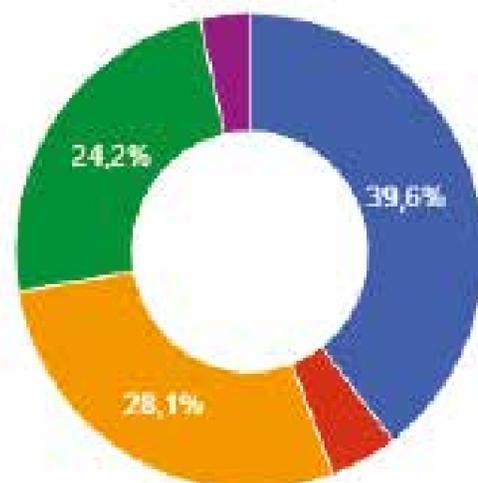
### Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2017 s'équilibre à 7 351 560€, en nette augmentation par rapport à 2016 (5,5Md'€ prévus) compte tenu de l'important excédent reporté.

Il s'articule comme suit :

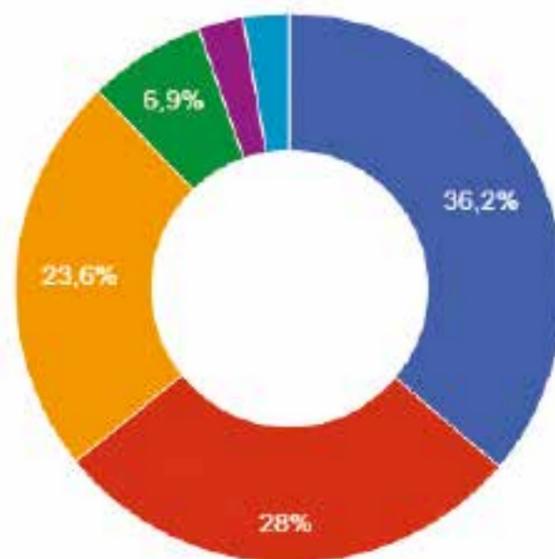
#### Recettes de fonctionnement

- Résultat de fonctionnement reporté : 2.908.360€
- Services : 341.000€
- Impôts : 2.068.000€
- Dotations : 1.779.200€
- Autres produits de gestion : 255.000€



#### Fonctionnement dépenses

- Virement à la section d'investissement : 2.908.360€
- Charges à caractères générales : 2.053.960€
- Charges de personnel : 1.729.500 €
- Autres charges de gestion courantes : 505.500€
- Charges financières : 195.000€
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 200 000€



### Investissement

Le budget d'investissements 2017 s'équilibre à 5 959 880€.

Il a été élaboré par projets afin d'être le plus précis et exhaustif possible mais également optimiste en dépenses et pessimiste en recettes afin, d'une part, d'anticiper sur les prochains budgets et d'autre part, d'évaluer au mieux et prudemment notre capacité maximum à investir.

Il s'agit d'un budget prévisionnel et toutes les dépenses prévues ne seront pas engagées dès cette année.

#### Dépenses d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement prévues pour l'année 2017 sont, tout d'abord, la fin des travaux de la rue Aristide Briand, la rénovation de la Maison Dauphinoise et la construction du nouveau centre technique communal sur Les Abrets, le démarrage du chantier de la future école maternelle de Fitolieu mais également la création d'une nouvelle salle de classe et l'installation d'un four à pain pour La Bâtie Divisin. Des lignes d'investissements ont également été prévues pour, notamment, la mise en accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, la rénovation de l'éclairage public (ampoules LED), le fleurissement et l'embellissement de notre commune mais aussi des travaux d'entretien (toiture du boulodrome à Les Abrets, école et parking place du 19 Mars à la Bâtie Divisin, façade de la Mairie pour Fitolieu....) Enfin, des réflexions devront être menées sur plusieurs sujets auxquels des crédits ont été alloués, c'est le cas notamment pour les dépenses prévues en faveur du Développement Durable, devant nous permettre l'achat de vélos électriques mais également de soutenir les initiatives citoyennes qui pourraient être lancées suite aux démarches engagées par la municipalité. L'installation d'un système de vidéo protection ou encore la refonte du Parc Bisso font également partie de ces réflexions.

#### Recettes d'investissement :

En termes de recettes d'investissement, elles proviennent principalement des subventions (état, département, DETR pour environ 600k€), de la récupération de la TVA (FCTVA pour environ 250k€) et de l'utilisation de l'excédent de fonctionnement par le biais du virement à l'investissement. Le produit de la vente de l'ancienne Mairie de Fitolieu (140k€) vient également compléter ces recettes. Il est à noter pour cette année un probable recours à l'emprunt (1.2Md'€), non pas par nécessité mais par l'opportunité qui nous est offerte par la Caisse des Dépôts et Consignations d'emprunter à Taux 0. Ces recettes d'investissement pourront être augmentées par la vente éventuelle d'autres terrains ou bâtiments communaux.

#### Fiscalité :

L'obligation pour l'ensemble de la commune nouvelle d'harmoniser ces taux d'imposition locaux a conduit la municipalité à délibérer une harmonisation fiscale progressive sur 6 ans.

Cela implique des baisses progressives d'imposition pour les communes fondatrices de Les Abrets et La Bâtie Divisin et une augmentation progressive pour la commune fondatrice de Fitolieu dont les taux étaient les plus bas.

Le travail effectué en préambule de cette délibération aura permis de limiter au maximum la hausse de fiscalité sur Fitolieu, principalement par l'harmonisation des politiques d'abattement des 3 communes, permettant un taux de taxe d'habitation en baisse également pour Fitolieu en 2017 et 2018 avant une augmentation, mais aussi par la réinjection dans la fiscalité de la bonification de 5% de nos dotations versées par l'Etat (obtenue en créant

# Vie municipale

notre commune nouvelle), permettant ainsi un taux harmonisé de taxe sur le foncier bâti à 16.21% (16.84% initialement).

De plus, la municipalité a également mise en place un nouvel abattement en faveur des ménages les plus modestes, qui s'ajoute aux abattements déjà existant, notamment pour enfants à charge.

Il est important de préciser que l'augmentation de fiscalité pour la commune de Fitilieu n'est en aucun cas liée à la création de notre commune nouvelle.

En effet, les taux jusqu'à maintenant appliqués à la commune de Fitilieu n'auraient, quoi qu'il arrive, pas pu être maintenu à un niveau aussi bas.

Deux principales raisons à cela, tout d'abord, les baisses de dotation prévues par l'Etat qu'elle aurait subie sans la création de la commune nouvelle, mais également la réforme des rythmes scolaires (transfert de charges de l'Etat vers les collectivités).

A l'inverse, la création de la commune nouvelle permet de limiter cette augmentation et de l'effectuer de manière très progressive.

Vous trouverez ci-après le tableau d'évolution des taux de fiscalité locaux pour les prochaines années :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
LISSAGE TH	10,013	9,52	8,96	8,41	7,86	7,30	6,75
	7	6,97	6,92	6,88	6,84	6,79	6,75
	5.50	5,12	5,44	5,77	6,10	6,42	6,75
LISSAGE TFB	18,145	17,82	17,50	17,18	16,86	16,53	16,21
	18,3	17,95	17,60	17,26	16,91	16,56	16,21
	12,65	13,24	13,84	14,43	15,02	15,62	16,21
LISSAGE TFNB	49,0484	48,38	47,71	47,03	46,36	45,69	45,02
	49,94	49,12	48,30	47,48	46,66	45,84	45,02
	38,76	39,80	40,85	41,89	42,93	43,98	45,02

Ligne 1 : La Bâtie Divisin    Ligne 2 : Les Abrets    Lignes 3 : Fitilieu

## Visite du préfet le 15 février 2017

Afin de prendre le pouls de la commune nouvelle, la municipalité a invité Monsieur le préfet Lionel Beffre, M. le sous-préfet Thomas Michaud et les élus du territoire, Madame Magali Guillot conseillère départementale et présidente des VDD, ainsi que le président du syndicat des eaux Monsieur René-Xavier Faivre Pierret, à venir découvrir les projets mis en œuvre et ceux à venir.

Afin d'appréhender les qualités et les exigences des Abrets en Dauphiné et s'imprégner des spécificités fortes des 6600 habitants, le programme de la matinée a été bien chargé.

Rien n'a échappé aux représentants de l'état qui ont pu constater la vitalité ambiante.

Accueillis par Monsieur le Maire François Boucly et Messieurs Benjamin Gastaldello et Thierry Cleyet-Marrel, Maires délégués de Fitilieu et de la Bâtie-Divisin, ils ont tout d'abord découvert l'église de la commune des recugnots, datant de 1892 ; église en attente d'un lifting extérieur et intérieur, en vue de l'inscription au titre du patrimoine. Ce chantier sera financé par le Conseil Départemental. L'autre projet étant la sécurisation et l'accessibilité des parkings de la mairie et de l'école, préoccupation fondamentale de la municipalité, aidée financièrement par la communauté de communes.

Aux Abrets, un des grands projets est la rénovation de la maison dauphinoise que M. Boucly a présenté. Le bus a ensuite emmené les visiteurs au centre Jean Janin où Monsieur Noël Leca, directeur du centre ainsi que de la maison de retraite Bayard, a expliqué les importantes modifications et futurs agrandissements qui vont se réaliser les années à venir sur le site.



Un autre grand projet de la commune déléguée des Abrets est la construction du futur centre technique municipal qui sera situé rue de la Liberté. La visite s'est poursuivie à la piscine municipale, qui devrait devenir un centre nautique avec la reconstruction du parc Bisso. Tous ces projets sont estimés à 9,3M€ financés avec l'aide de l'État et des collectivités locales.

La visite du centre du village de Fitilieu a suivie. Monsieur le Maire délégué Benjamin Gastaldello, à son tour, a présenté les grands projets de sa commune : la construction d'une école maternelle avec la réhabilitation de l'école actuelle, la construction de deux ensembles immobiliers locatifs sociaux, donnant au cœur du village une nouvelle physionomie. La matinée s'est terminée au parc zoologique « le domaine des fauves », lui aussi en période de rénovation et de modernisation, propriété de Monsieur Jacques-Olivier Travers.

C'en est suivi un apéro "dînatoire" sous chapiteau, au centre du parc animalier.



# Vie communale



## Réunion du personnel de la mairie

### Merci à tous !

M. François Boucly a invité tous les employés de la commune nouvelle à se rencontrer, ce mercredi 22 février, dans la salle Émile Guerry des Abrets, pour faire le bilan de l'année écoulée, présenter les objectifs de service et donner les orientations communales.

M. le Maire a d'abord tenu à tous les remercier, pour leur engagement, leurs initiatives et leur investissement lors de cette année 2016. Puis il a présenté les chiffres des budgets : fonctionnement, dotations d'État et charges de personnel.

M. Thierry Cleyet-Marel, Maire délégué de La Bâtie-Divisin, a ensuite fait le point sur les régimes indemnitaires. Il a demandé à ce qu'une commission se mette en place, constituée de délégués issus des trois communes et de tous les corps de métiers : services techniques, écoles, cantines et ménages, administratifs.

### Projets à venir :

M. Benjamin Gastaldello, Maire délégué de Fitiellu, a abordé le sujet des Services techniques et des locaux, à adapter. Il a ensuite développé les projets à venir et les futurs travaux, insistant sur le fait que tout ce qui était mis en place pour les citoyens, mais également pour les salariés.

Photo 1 : Sur 51 salariés, 36 salariés ont répondu «présent.»

Photo 2 : 3 maires, présents et volontaires



## Carte Nationale d'Identité : de nouvelles modalités de délivrance depuis le 21 mars 2017.

De nouvelles modalités permettent de mieux sécuriser la carte d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte) reste gratuite.

La liste des communes équipées en Isère :

Depuis le 21 mars 2017, votre commune ne délivre plus les CNI et vous devez vous adresser à l'une des communes de votre choix, équipée des dispositifs de prise d'empreintes. En Isère, les communes suivantes en sont équipées :

**Allevard / Bourgoin-Jallieu / Crémieu / Domène / Echirolles / Eybens / Fontaine / Grenoble / L'Isle d'Abeau / La Côte St André / La Mure / La Tour-du-Pin / Le Bourg d'Oisans / Le Pont-de-Beauvoisin / Le Pont-de-Claix / Mens / Meylan / Roussillon / St Egrève / St Marcellin / St Martin d'Hères / Sassenage / Vienne / Vif / Villard de Lans / Voiron / Villefontaine**

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée, sur rendez-vous dans la mairie de votre choix (carte ci-dessus).

Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne, disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (à compter du 21 mars 2017).

Elle permet d'éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc de gagner du temps.

Vous trouverez bien évidemment ce formulaire sur [www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr), onglet "démarches administratives".



## Bon d'achat du père-Noël pour les enfants

Le Père Noël a reçu plus de 80 lettres de liste de cadeaux de Noël, dans la boîte aux lettres installée sur la Parvis de la Mairie.

Deux enfants ont été récompensés par la commune pour avoir fait les plus beaux dessins et la plus belle lettre par un bon d'achat de 20 euros au magasin de jouet des Abrets.

Les deux heureuses gagnantes sont : mesdemoiselles Humbert Selena et Dalkiline Nilda.

Le Père Noël s'est engagé à répondre à tous les courriers des enfants ayant précisé leur nom et adresse.

Pour Julia, Loan, Loucka, Cassie, Lana, Tayson, Lana, Yoni, Ambre, qui n'ont pas précisé leur nom de famille ni leur adresse et tous les autres, le Père Noël vous remercie pour votre jolie lettre et vous demande de continuer d'être sages et de bien travailler à l'école.



## Crêpier d'or et soirée celtique

Le vendredi 31 mars, Victoria, Loane, Thylan, Valentine, Antonin, Louis, Eva, Aude et Olivia concouraient pour confectionner la meilleure crêpe. Le matériel et les aliments de base étaient fournis par la mairie déléguée. La préparation pouvait commencer et les cuisiniers en herbe apportaient leur touche spéciale afin de se démarquer.

Une fois la pâte préparée, la cuisson commençait sous l'œil du jury constitué du Maire, d'un professionnel, d'un élu, d'un élu du conseil municipal des jeunes et d'une mamie. Ils avaient pour mission de départager les candidats en prenant en compte plusieurs critères : la rondeur, la cuisson, le saut, la présentation, l'originalité et bien sûr le goût.

## Une nouvelle stagiaire à la mairie des Abrets en Dauphiné



Gwladys, 21 ans, étudiante en Master de géographie, aménagement du territoire à Lyon 3 (Université Jean Moulin), est arrivée le lundi 3 avril en mairie, pour 4 mois.

Elle a pour mission de faire l'interface entre l'action citoyenne et la municipalité. Son premier rôle sera d'accompagner les Abrésiens en Dauphiné dans leurs démarches sur le développement durable.

Elle sera également en charge de «Voir Plus Loin», avec pour point de départ le compte rendu de la réunion du 17 mars dernier.

Vous souhaitez proposer des projets dans lesquels vous êtes prêts à vous impliquer ?

N'hésitez pas à contacter Gwladys par mail : [developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr), par téléphone au 04.76.32.04.80 ou via le site <http://les-abrets-en-dauphine.fr>, onglet Au quotidien/ Développement durable.



A l'issue du concours, chaque participant reçut son diplôme de crêpier d'or et Antonin, Louis et Eva se virent distingués avec une place sur le podium et un prix spécial.

Après avoir été torturés par une odeur alléchante, les spectateurs ont pu passer à leur tour à la dégustation de crêpes autour de musiques celtiques avec le groupe Kairn, venu de Bourgoin pour l'occasion.



# Vie communale



## Cérémonies du souvenir

Pour le 19 mars, les membres de la FNACA et du Souvenir français, une délégation des sapeurs pompiers des Abrets, M. Benjamin Gastaldello, Maire délégué de Fitilieu et M. François Boucly, Maire des Abrets en Dauphiné étaient tous présents pour cette commémoration.

Après les différentes allocutions des responsables, une gerbe de fleurs a été déposée sur le monument aux morts, avant que, dans un silence d'une profondeur remarquable, ne retentisse la Marseillaise, reprise par tous.

Plus récemment, après la commémoration du 8 mai, les adhérents, leurs épouses et amis de la Fnaca, les invités, ainsi que les élus de la commune des Abrets en Dauphiné ont pris un apéritif suivi d'un repas à la salle des fêtes de la Bâtie-Divisin.

Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance conviviale à souhait.

**FOIRE  
DE PRINTEMPS**  
2 AVRIL 2017

## Foire de printemps

À la réunion de préparation de la foire de printemps, le mardi 7 mars, étaient présents des élus, les représentants du CCCAS des Abrets et plusieurs membres d'associations... pour que le 2 avril soit un succès :-)

Elle était des plus prometteuses cette deuxième édition de la Foire de Printemps : 82 exposants inscrits, des attractions pour enfants sur la place du marché avec manège, camions de bonbons.

Des producteurs et métiers de bouche très variés offraient une diversité de spécialités faites maison allant de la paëlla aux tandooris indiens en passant par les charcuteries, fromages auvergnats et les fruits secs.

Les étals de la salle des fêtes plus rutilants les uns que les autres offraient au public un panachage d'objets d'art magnifiques.

Le clou de l'animation : les belles américaines - les Mustangs - étaient très attendues, car ces magnifiques rutilantes carrosseries font toujours rêver...

Malgré la pluie matinale, c'est à partir de 11 heures que le ciel est devenu un peu plus clément et les visiteurs sont arrivés en masse, pouvant faire la balade avec les lamas, imperturbables.

La buvette du Comité des fêtes a, comme d'habitude, satisfait tous les besoins alimentaires et désaltérants des visiteurs.

La journée s'est finalement mieux terminée qu'elle n'avait commencé. Les organisateurs, bien que satisfaits, avaient tout de même un pincement au cœur, avec quelques regrets et surtout une grosse colère contre la pluie... malheureusement sans pouvoir apporter de remède à cet aléa.

L'ensemble des élus de la commune remercie tous les acteurs bénévoles, le Conseil des Sages, le comité des fêtes, qui ont participé au bon déroulement, et vous attendent encore plus nombreux l'année prochaine.



## La vogue aux Abrets

Pendant une semaine, du 8 au 17 avril, les forains ont animé la place de la mairie. Les stands, ouverts de 15h à 21h, ont accueilli petits et grands dans la bonne humeur.



## Concert à La Bâtie-Divisin

Grande qualité pour Petite communauté :)  
Quelle chance pour ceux qui ont eu le privilège d'assister au concert de Sofia Nelson le mercredi 3 mai dernier. Ce fut un incroyable concert de jazz sous chapiteau chauffé, avec des artistes de renommée mondiale, qui ont fait le bonheur des 80 personnes présentes.

Ce concert s'est terminé avec un super final façon «boeuf» sur Caravan de Duke Ellington ! Au top !  
Merci aux élus pour cette formidable organisation, à madame Kristin Marion-Martel pour son engagement et surtout, merci à madame Sophia Nelson pour les frissons...

Que du bonheur !



# Développement durable

## Visite dans le massif des Bauges : sans blague !

Le 1er avril, une délégation de la commission développement et environnement durable des Abrets en Dauphiné se rendait dans les Bauges dans l'objectif d'échanger avec une partie des présidents et directeurs (du parc, des commissions transition énergétique, forêt, tourisme durable...).

Le parc naturel des Bauges dont les 6 portes sont Ancey, Rumilly, Aix-Les-Bains, Chambéry, Albertville et Ugine a été créé en 1995. Il se compose aujourd'hui de 64 communes et s'étend sur 85 643 hectares (856 km<sup>2</sup>) avec plus de 64 000 habitants. Après un accueil à la Mairie de Gruffy et un passage au Pont de l'Abîme, la visite se termina à la maison du Parc au Châtelard.

Le parc met en valeur les patrimoines culturel, culinaire et naturel, où l'écologie prend une place importante. Les élus ont mis en place une charte en consultation avec les administrés.

Ce travail commun avec les artisans, commerçants, agriculteurs, amateurs de la nature (randonneurs, sportifs, chasseurs, ...) a mis en avant le territoire, son cadre de vie, son économie et son attrait touristique.

L'AOC tome des Bauges ou encore le label Géoparc en sont des exemples parfaits.

De quoi donner des idées pour notre territoire...



## Site de compostage des déchets alimentaires de La Bâtie-Divisin

Le samedi 8 avril 2017 à 10 heures, suite à six mois de maturation des déchets alimentaires, l'animation régnait autour du site de compostage du village.

Habitants et bénévoles de l'Heureux Coin de Jardin, sur les conseils de la responsable du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères), ont participé à l'opération de tamisage du compost afin d'obtenir une granulométrie inférieure à 1cm<sup>2</sup>. Le produit obtenu a été distribué pour moitié aux personnes présentes, et l'autre moitié a été ramenée au jardin collectif, pour enrichir le sol.

Ensuite le bac de maturation a été rempli, en vidant le bac de remplissage qui grouillait de vers en pleine activité ; les vers disparaissent en fin de maturation, ce qui peut durer de 6 à 9 mois.

Le bac de maturation a été verrouillé en fin d'opération, afin d'éviter toute erreur en cours de remplissage. L'idée d'installer un nouveau site de compostage au Sougey est soutenue par la municipalité.

L'opération terminée, les élus ont félicité les personnes engagées dans ce mode de développement durable. L'apéritif offert par la municipalité a clos cette belle matinée ensoleillée.



## Développement durable

Le 17 février dernier nous diffusons le film « Demain » à la salle Vercors de la commune déléguée de Fitialieu. Sorti en décembre 2015, ce film recense des initiatives pour préserver la planète, en termes d'agriculture, d'énergie, d'économie, d'éducation et de gouvernance.

Après avoir laissé cogiter les esprits, un nouveau rendez-vous était donné le 17 mars, réunissant une cinquantaine d'habitants des Abrets en Dauphiné et de communes voisines sur différentes tables thématiques, de l'écologie/énergie à la démocratie, en passant par l'alimentation, la solidarité et l'économie.

Cet exercice nous a permis de faire le point sur les initiatives pour lesquelles la population était prête à s'investir, et ainsi cibler comment nous pouvions accompagner au mieux les initiatives citoyennes.

Vous avez été nombreux à manifester un intérêt particulier pour la plantation « utile » sur les espaces publics, pour l'implantation de ruches mais également de poulaillers collectifs, la plantation d'arbres fruitiers, le troc de plantes, d'un « repair café », la création de sentiers regroupant les 3 communes déléguées, la prise en compte des déplacements mode doux dans tous les projets voirie, ou encore pour la mise en place de théâtre forum avec les élus.

Le lancement de vos projets a débuté le mercredi 26 avril à la Mairie de la commune déléguée de la Bâtie Indivise, lorsque nous nous sommes réunis pour la troisième fois. Après un court récapitulatif des résultats de la soirée du 17 mars, la timidité s'est vite effacée pour faire place à la réflexion : une trentaine d'âmes volontaires s'est réunie pour former ensemble 4 groupes de travail. Les projets concernent la création d'un jardin partagé aux Abrets, la mise en place de la démarche citoyenne des Incroyables Comestibles et l'installation de poulaillers, la création d'un système de troc divers ainsi que la réouverture de sentiers reliant les 3



communes. C'est après cet exercice de réflexion que nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif partagé, où chacun a pu déguster les spécialités des uns et des autres !

Ces rencontres seront suivies de rendez-vous réguliers au cours desquels les citoyens auront la possibilité de proposer des projets locaux et de s'y investir, ou de rejoindre un groupe déjà présent.

Alors n'hésitez pas à contacter Gwladys Martin, en charge du développement durable, au 04 76 32 04 80 ou [developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr)



Logo réalisé pour le projet de développement durable des Abrets-en-Dauphiné.

# Développement durable



## Le détribus

Sur la commune déléguée de la Bâtie-Divisin les modalités de la collecte des déchets aux habitants va changer. Le SICTOM commencera le ramassage des poubelles de la Bâtie-Divisin le 1er juillet.

Une réunion publique s'est tenue le 20 avril pour présenter le nouveau service de collecte par les jeunes.

Les habitants qui ont le plus de mal à se déplacer et par conséquent, à aller déposer leurs déchets recyclables dans les points d'apport volontaire, pourront, après s'être inscrits, profiter du nouveau service.

Une collecte sera organisée avec des vélos électriques attelés d'une remorque ou de triporteurs conduits par les jeunes habitants de la Bâtie-Divisin. Encadrées par un adulte, des équipes de deux ou trois jeunes se relaieront le mercredi et ou le samedi pour aller collecter, au domicile des inscrits, les déchets recyclables (plastique, cartons, journaux). Ce nouveau service pourrait démarrer début juillet.

Afin de valoriser et récompenser cet engagement citoyen, la commune propose de financer tout ou partie d'un projet qu'ils souhaiteront réaliser. Ils devront proposer un projet qui donne envie à la commune de les accompagner.

Un certain nombre d'équipements est à prévoir en plus des vélos, comme des casques, des gilets jaunes avec le nom des Abrets en Dauphiné. Afin de financer ce projet, des demandes de subventions ont été adressées à la communauté de commune des VDD, au SICTOM, au département, à la région et à l'État.

Cette démarche permettra de consolider le lien social, de rompre l'isolement, et d'encourager d'autres projets.

La commune de la Bâtie-Divisin s'engage dans une démarche novatrice qu'elle a portée avec la création de la commune nouvelle et qui est la marque de fabrique des Abrets en Dauphiné.

## Serre en plastique

La commune déléguée de la Bâtie-Divisin envisage la construction d'une serre en bouteilles en plastique, réalisée par les enfants participants aux TAP dès l'automne.

En partenariat avec le Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) de Morestel, une collecte spécifique va être lancée sur l'ensemble de la commune des Abrets en Dauphiné, sur les points d'apports volontaires déjà existants.

Cette serre sera ensuite installée dans l'Heureux Coin de Jardin et permettra aux jardiniers de pratiquer des semis, dont les futurs plants seront ensuite repiqués dans le jardin partagé.

Merci d'avance à toutes les personnes qui aideront à l'élaboration de ce projet en participant à cette collecte.



## Départ du «pôte âgé» pour faire place au potager !

Comme vous avez pu le voir, la maison du Père-Noël a été démontée par les employés techniques. Celle-ci a été remplacée par des carrés potagers, une ruche, une création en bois fabriquée gracieusement par un groupe de retraités très actifs de Fitolieu.

En effet, ce « Jardin pédagogique de l'École Éric Tabarly » a été proposé par la commission des affaires scolaires aux élèves de la commune, afin de découvrir comment poussent les légumes et différentes plantes aromatiques.

Les élèves de deux classes de l'école Tabarly sont venus planter et semer des salades, des carottes et du thym. La commune a mis à leur disposition, pour un budget très raisonnable, tous les outils de jardinage nécessaires afin que les enfants puissent jardiner.

Un grand merci aux maîtresses et aux enfants pour leur implication dans ce projet et à l'association G7 de Fitolieu pour le magnifique bonhomme en bois et sa brouette.

Merci à Dominique Berti, Directeur Général des Services de la mairie, pour avoir prêté une ruche, à nos services techniques pour avoir tout installé et à Thierry Vergain, Directeur des Services techniques, pour avoir tout orchestré.

Ainsi jusqu'à la fin de l'année scolaire, les enfants participant à ce projet pourront venir arroser, désherber et enfin, récolter le fruit de leur travail pour le déguster.

Les parents sont invités à venir découvrir le travail de leurs enfants et en profiter pour ramasser quelques plantes aromatiques mises à disposition dans les carrés potagers de gauche et de droite.



## Les Incroyables comestibles

Du nouveau dans les massifs : ils sont maintenant parmi nous...

Les « Incroyables Comestibles » sont arrivés cette semaine dans notre commune !

Le principe est simple, l'espace public est utilisé pour planter des végétaux comestibles et accessibles à tous. Les plantations se font par le service « Espaces Verts » de la commune mais également et surtout par les particuliers qui s'approprient ainsi l'espace et plantent ce qu'ils souhaitent. Vous pouvez dès maintenant goûter aux herbes aromatiques, et



d'ici quelques mois vous pourrez vous régaler de groseilles rouges et blanches, de cassis ou encore de myrtilles !

Retrouvez les Incroyables Comestibles aux Abrets en Dauphiné :

- sur la place Éloi Cuchet, devant la Mairie,
- le long de la rue Aristide Briand, aux Abrets, entre la Croisée et la piscine,
- au 130 rue de Recoïn, à La Bâtie Divisin, devant l'église et la bibliothèque.

Vous êtes également invités à contacter le service Développement Durable, en Mairie de Les Abrets en Dauphiné au 04 76 32 04 80 ou par mail :

[developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr) afin de devenir acteur des Incroyables Comestibles.



## Éclairage public nocturne

Le conseil municipal, par la délibération du 21 novembre 2016, s'est positionné sur la durée de l'éclairage public nocturne. L'extinction de ce dernier, de 23h à 5h, a été votée à l'unanimité par les membres du conseil.

Cette décision a été prise en se préoccupant, d'une part de l'utilité de la permanence de l'éclairage et des effets néfastes que cela engendre par la pollution lumineuse sur la faune (altération des interactions naturelles entre les espèces pour la compétition, la prédation et l'orientation d'espèces nocturnes), d'autre part des coûts que cela entraîne (jusqu'à 40% de la facture énergétique).

Nous comptons effectivement un millier de lampes dans la commune, avec une très faible fréquentation des rues entre 23h et 5h, entraînant un éclairage superflu.

Cette coupure se fera d'ici la fin de l'été/début de l'automne, et sera réalisée parallèlement à la rénovation et mise aux normes de l'éclairage public. Cette dernière démarche est par ailleurs déjà commencée avec la mise en conformité des coffrets d'éclairage public et le lancement de la campagne de suppression des ballons fluos, source lumineuse énergivore et obsolète.

C'est au total 50% des lampes qui seront alors renouvelées progressivement, tout en favorisant l'utilisation de LEDs, qui ont une consommation inférieure de 50% aux lampes traditionnelles.

Il est important de préciser que les études confirment que la coupure de l'éclairage public nocturne ne crée pas de situation de danger sur la route, au contraire, les conducteurs sont plus prudents à l'entrée d'une commune sans éclairage. Et concernant les riverains, les statistiques sont formelles, l'insécurité et les vols n'augmentent pas du fait des coupures de l'éclairage public nocturne.

Nous rejoignons ainsi de nombreuses collectivités qui ont déjà franchi le pas.

## La taille des haies : petit rappel

Selon l'article 673 du code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété voisine avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbres en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Pour faire réaliser cet entretien, vous devez adresser à votre voisin une demande d'élagage par courrier. Attention : selon la jurisprudence, si votre voisin n'est que locataire, ce n'est pas à lui mais au propriétaire d'effectuer l'élagage.

En cas d'absence de réponse ou de refus suite à votre lettre, différentes solutions s'offrent à vous. Elles vont de la tentative de médiation à l'action en justice.

En revanche, lorsqu'il s'agit de simples racines, ronces ou brindilles avançant sur votre terrain, vous pouvez les couper directement sans être obligé de contacter votre voisin.

Toutefois, la coupe de racines sans endommager le terrain sur lequel elles s'introduisent n'est pas toujours matériellement possible. La cour de cassation (arrêt de la 3e chambre civile du 7 juillet 2016) a ainsi déjà jugé que le voisin propriétaire des arbres pouvait être contraint de les abattre pour cette raison (en l'espèce, les racines provenaient d'une haie de 8 peupliers qui ont donc dû être abattus).



## L'Heureux Coin de Jardin, saison 3.

Le jardin partagé a démarré sa troisième saison avec entrain. Depuis les premiers beaux jours, les jardiniers s'activent : semis de jeunes plants sous abri et en pleine terre, plantations de légumes et de fleurs, culture d'engrais verts.

A l'automne, nous avons paillé le terrain avec des feuilles et devinez quoi ? Le travail s'est fait «tout seul» cet hiver : ce printemps le sol très meuble a seulement nécessité une reprise superficielle... Les lombrics, ces «jardiniers de l'ombre» qu'Aristote appelait «l'intestin de la terre» ont oeuvré en sous-sol, ingurgitant les matières et produisant chaque jour leur propre poids de déjections fertiles...

L'heureux coin de jardin se veut un lieu de pratique d'un jardinage respectueux. Ainsi, les produits chimiques sont bannis, le sol n'est plus retourné pour préserver sa faune et sa flore et le travail se révèle moins fatigant ! Le jardin est ouvert à tous, accessible tous les jours dans le respect des principes fondateurs : chacun s'investit à la mesure de ses envies et prélève en retour une partie de la récolte, à hauteur de ses besoins. Les surplus sont partagés avec les habitants et plaisir et convivialité sont toujours de la partie.

Rendez-vous au jardin, parc de la mairie de La Bâtie Divisin, le samedi matin de 10h à midi et le mardi soir à partir de 17h selon la météo du jour.

Ramenez votre graine !  
Lesjardinslabatiedivisin@outlook.fr

## Du changement dans le cimetière

La loi Labbé nous oblige à adopter le zéro phyto, y compris dans les cimetières, c'est pourquoi nous allons mettre en place des zones test dans le cimetière des Abrets. Cette action peut prendre différentes formes : fleurissement (principalement entre les tombes), enherbement d'espaces ou d'allées. L'arrêt progressif de l'utilisation des produits phytosanitaires est urgent (arrêt définitif en 2020), puisqu'au-delà d'une propreté illusoire sans herbe, le sol est contaminé, les eaux de ruissellement chargées de produits chimiques dangereux, et les produits diffusés sont nocifs pour votre santé et celle de nos agents. Sans pesticides, nos lieux de mémoire vont certes changer d'aspect... mais protégeons notre santé et la biodiversité, acceptons la végétation spontanée !



## Les jardins aménagés des Abrets

Créés depuis plus d'un an déjà, les jardins de la rue Bayard sont accessibles à la location, pour tout Abrésien en Dauphiné qui le désire. Aujourd'hui, il reste encore 2 jardins disponibles.

Pour 50 € par an, il est possible de se faire plaisir en travaillant dans son petit bout de jardin :)

Toute personne intéressée peut contacter M. Thierry Donnet, adjoint à la voirie, l'environnement et aux commerces : au 06.62.48.07.73. ou appeler en mairie lors de ses permanences, le jeudi après-midi, au 04.76.32.04.80.

# Travaux et voirie



grâce à nos agents techniques. Des personnes mal intentionnées ayant volé les lavandes deux jours après leur plantation. Il a fallu les remplacer. Merci de respecter leur travail ! N'oubliez pas de venir voir notre table d'orientation, au square derrière l'église ! Elle est consultable en toute sécurité, puisqu'un garde-corps a été posé tout autour.

Actuellement, la façade de la mairie est en cours de réfection : les travaux devraient être terminés fin juin, si la météo le permet ! Enfin, nous prévoyons d'installer un voilage ainsi que des tables et des bancs au niveau de l'aire de jeux à côté du stade de foot (bateau). Ceci permettra de faire de ce lieu un espace convivial pour les familles. Comme vous avez pu le constater, les agents municipaux ont également entamé le défrichage du terrain jouxtant les terrains de boules fitiliards. Un travail lourd et fastidieux, désiré par les élus, qui permettra de rendre plus acceptable cette entrée sud du village et ne laissera plus cet espace devenir un lieu de dépose d'ordures sauvages. Mr et Mme Constanzo, les propriétaires, laissent le terrain à disposition de la commune pour une période de 24 mois, en échange de ce travail d'entretien. Les voisins, ainsi que le club de boules qui verra ses clôtures rénovées, n'ont pas manqué de remercier les agents techniques. Et pourquoi pas un jardin partagé ?



## Les espaces verts fitiliards

Nous évoquions, dans le bulletin précédent, les travaux effectués et restant à réaliser dans le bâtiment de l'ancienne cure :

- une marquise en verre a été installée au dessus de la porte d'entrée de la bibliothèque, fabriquée par un ferronnier d'art.
- un chemin accessible aux personnes à mobilité réduite facilitera l'accès à cette même bibliothèque.
- de nouveaux volets en bois seront prochainement installés.

Nous avons entrepris de restaurer le rond-point de l'église et de le rénover en implantant 6 gabions inclinés et diverses variétés de graminés. Un olivier a été déposé au centre de ce rond-point, afin de finaliser cette belle réalisation ! La continuité du chemin piétonnier allant de la mairie jusqu'au zoo est toujours en cours : après le déplacement du feu tricolore et la réorganisation de la circulation, la modification se fera début septembre pour les travaux de la route du 11 novembre 1918 (création d'une allée paysagère). Puis la finalisation de cet ouvrage s'effectuera en même temps que celle du carrefour de la route des Abrets. Cette voie permettra d'avoir un accès piéton de la route nationale au centre du village sans être dérangés par la circulation. Un joli massif de fleurs a vu le jour au carrefour de la route de la reverdière et de la route du stade



## Rue Aristide Briand

Début avril, la première tranche de l'aménagement de la rue Aristide Briand s'est terminée. Le Conseil Départemental de l'Isère interviendra cet été pour refaire la couche de roulement. En une semaine, les services techniques de la ville ont procédé à la plantation des quelques 150 arbres et arbustes, répartis dans les banquettes prévues à cet effet.

Les végétaux ont été choisis pour créer une vague alternant les hauteurs et les couleurs des espèces. Les floraisons blanches, roses, jaunes, rouges, oranges et les feuillages panachés, pourpres, dorés, égayeront la rue selon les saisons. Quelques fruitiers tels que groseilliers, cassis et myrtilles sont répartis parmi les banquettes. Les riverains, les piétons sont invités à arroser les plants ainsi qu'à les « picorer ». Le coût des végétaux s'élève à 3 000,00 € HT.



## Nouvel escalier à la mairie de La Bâtie-Divisin

Avec l'arrivée du printemps, un escalier a fait son apparition à la mairie, facilitant l'accès du côté parking.



# Travaux et voirie

## Bureau de l'urbanisme et local archives

Pour le bien-être du personnel du service urbanisme, les archives ont été déplacées de l'étage de la mairie et ont permis la réhabilitation de cette pièce pour qu'elle devienne un véritable lieu de travail. Une réfection des murs par un doublage isolé a été réalisée sur les murs des faces extérieures. Les peintures et planchers ont été remis au goût du jour ainsi que l'achat de nouveaux bureaux. Ainsi la création de trois postes de travail avec ligne internet et téléphone (prise RJ45 et prises de courant) a été faite. Les archives quant à elles ont été transférées dans la cave. Celle-ci a été auparavant totalement réaménagée. Une dalle en béton a été coulée, en conformité pour éviter les remontées d'humidité, et la pose d'une ventilation mécanique, indispensable pour la bonne conservation des archives, a été installée avec contrôle du degré d'humidité. Enfin des étagères métalliques ont été mises en place pour recevoir les archives. Le coût des travaux s'est élevé à 19 000€.



## Du nouveau à Fiti lieu

La facade de la mairie fait peau neuve : les travaux en cours avancent à grands pas... Pour information, les réparations sont prisent en charge par l'assurance, suite à un litige de malfaçon effectués par l'ancien façadier, concernant les travaux effectués il y a quelques années.

## Entrée de village

Deux nouvelles créations sont venues prendre place au bord de la RN75 à l'entrée du village de la Bâtie-Divisin, dans le sens Les Abrets-Montferrat, souhaitant ainsi la bienvenue à tous les riverains et usagers qui traversent la commune.



## Mini-bus

Depuis le 9 mars 2017, le CCAS a mis en place une navette tous les jeudis matin de 8h00 à 12h00, sur l'ensemble de la commune nouvelle, permettant le transport aller et retour au marché des Abrets. Les personnes intéressées par ce service doivent s'inscrire le lundi matin pour le jeudi suivant de 8h30 à 12h00 en Mairie déléguée de Les Abrets au 04 76 32 04 80. Le nombre de personnes pouvant bénéficier de ce service est limité à 16 par semaine.



## PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE CANICULE

Fichier des personnes vulnérables / Fiche de prise de renseignements

Je soussigné(e), ....., déclare souhaiter que les renseignements ci-après soient recueillis par la Mairie des Abrets en Dauphiné dans le cadre des opérations de recensement de personnes vulnérables, menées en explication du plan canicule et des instructions préfectorales qui s'y rapportent.

J'ai bien noté que :

- ces données pourront être mises à disposition du préfet de l'Isère en cas de déclenchement du plan canicule,
- tant que le plan canicule ne sera pas déclenché, le recueil des présentes données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

Nom, prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète (n° de rue, n° de bâtiment, n° d'appartement...) : .....

Téléphone fixe (préciser si liste rouge) : .....

Téléphone portable : .....

## Logement d'urgence précaire

Afin de pallier les urgences ponctuelles telles qu'incendie, violence, etc... le CCAS a obtenu du Conseil Municipal la validation de ce projet. Un logement sur la commune déléguée de Fitialieu a été proposé au CCAS; il va être remis en état et sera opérationnel dans les prochains mois. Le projet de convention permettra de gérer les situations d'urgence et veillera à ne pas transformer l'utilisation de ce logement sur des périodes courtes en logement de longue durée. Il permettra aux sinistrés de trouver une solution de relogement rapide.



## Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom	Prénom	Adresse complète	N° de téléphone

Nom du médecin traitant			
Personne ou organisme intervenant à domicile			

Service à domicile	oui	non
Traitement particulier	oui	non

Fait à les Abrets-en-Dauphiné, le .....  
Signature du demandeur :

- L'intéressé  
 Le représentant légal

*Demande d'inscription sur le registre nominatif à retourner :  
Mairie de Les Abrets en Dauphiné - 1, place Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné*



## Goûter des anciens

Le dimanche 22 janvier, les aînés des 3 communes, soit 180 personnes étaient rassemblées à la salle Vercors de Fitialieu, pour participer au goûter de nos anciens.

Les convives ont été accueillis par les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune nouvelle. Les Maires ont présenté leurs vœux en remerciant tous les participants de leur présence. Après avoir dégusté galettes, pognes, papillotes, clémentines, café, thé, jus de fruits et pétillant, les vétérans, très en verve et alertes, ont chanté et dansé.

Des remerciements ont également été adressés aux enfants des TAP des Abrets qui, par leurs décorations étoilées et enneigées, ont offert à leurs papys et mamies un après-midi festif et convivial.



# Enfance et jeunesse



## Les TAP de Fiti lieu en marche vers 2020 !

Après une large consultation auprès des parents d'élèves, des élèves, des enseignants et des animateurs, le bilan des ateliers du TAP 2014-2017 étant largement positif, le Conseil d'école et le Conseil Municipal ont voté la reconduction du dispositif.

Le PEDT (Projet Éducatif Du Territoire) est renouvelé pour 3 ans. En effet, lors de la consultation mise en place par le comité de pilotage (rassemblant l'ensemble des partenaires et acteurs du TAP) il est apparu que les ateliers du TAP donnaient une bonne satisfaction aux usagers, apportaient un climat serein (respect mutuel enfants/adultes, parents/enseignants) dans et autour de l'école, pour favoriser les apprentissages.

- 3 points de satisfaction apparaissent dans la synthèse des appréciations des partenaires du projet en cours :

1 - La gratuité des TAP (ateliers ou garderies) avec libre choix des familles pour l'inscription informatisée aux activités (dans la limite des places disponibles, selon la capacité d'accueil).

2 - L'adaptation du dispositif. aux besoins des familles (garderies gratuites et en self service pendant les heures TAP), aux moyens de la collectivité.

3 - La cogestion Mairie / USEP réussie et efficace.

- 2 points d'insatisfaction apparaissent dans la synthèse des appréciations des partenaires du projet en cours :

1 - Le manque de locaux pour les TAP, avec deux conséquences.

- les conditions de travail de l'équipe enseignante sont ainsi fortement impactées,
- l'impossibilité de mettre en œuvre d'autres activités pour répondre à la forte demande de participation et au constat du manque de places dans les activités proposées.

2 - Des difficultés de mise en œuvre de cette notion d'activités TAP pour les élèves de maternelle.

L'informatisation du dispositif a apporté un progrès considérable dans la gestion des TAP.

Cette informatisation permet à la Mairie déléguée de Fiti lieu d'assurer la gestion globale du dispositif en étroite collaboration avec l'association Usep Fiti lieu qui n'a plus ainsi de délégation de service public.

La reconduction du dispositif entraîne aussi la reconduction des valeurs du projet :

- \* favoriser le « vivre ensemble »
- \* favoriser les découvertes sportives, culturelles, artistiques et citoyennes
- \* favoriser la réussite scolaire

Un grand merci à l'ensemble des adultes qui donne de son temps pour faire fonctionner un tel dispositif dans lequel s'impliquent 60% de bénévoles.

L'ensemble des résultats de la large consultation des partenaires du PEDT sera disponible sur le site des Abrets en Dauphiné.



## TAP Astronomie pour tous : « La tête dans les étoiles » !

Au travers de légendes mythologiques, les enfants de l'école de la Bâtie-Divisin ont pu découvrir l'astronomie avec Raymond Sadin.

Divers ateliers leur ont été proposés : découverte des constellations, du soleil et des étoiles filantes pour les GS (Grandes Sections de maternelles) et CP ; atelier sur le soleil, les étoiles filantes et la carte du ciel pour les CE1-CE2 ; confection d'un cadran solaire et observation du soleil pour les CM1-CM2.

Un planétarium itinérant installé dans la salle des fêtes est venu conclure cette découverte.

Toutes les classes de maternelles et d'élémentaires de la Bâtie-Divisin ainsi que les classes de CM1 de Fiti lieu et de CM2 des Abrets ont pu admirer les différentes constellations.

## Le Projet école sur les rails

Les premières esquisses de la nouvelle école pour Fiti lieu engageant le budget ont été présentées aux élus. Des modifications ont été demandées aux architectes après avis du corps enseignant et de Mme Ventré, Inspectrice de l'Éducation Nationale, afin de répondre au mieux, et aux besoins des enfants, et aux attentes du personnel utilisant les locaux quotidiennement.

Ce projet sera prochainement présenté au groupe de travail composé d'enseignants, d'employés territoriaux, de représentants des parents d'élèves, de DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale) et du président de l'USEP (Union Sportive de l'école publique) en charge des TAP (temps d'activités péri éducatives).

Du côté de la voirie qui sera fortement remaniée, les propositions sont à l'étude au sein des services des Vals du Dauphiné afin de déterminer la solution la mieux adaptée au projet et permettant une circulation fluide.

La déviation de la route du Macle demandera de grands travaux au niveau des réseaux (Syndicat des eaux, Enesys, Orange, GEG).

La réalisation de ce nouveau cheminement est une priorité pour la construction de l'école maternelle. Il permettra d'aménager et de sécuriser l'accès pour les enfants.

Une réflexion est également prévue pour un accès piétons du centre du village au groupe scolaire.

## TAP Les Abrets

Le 13 avril 2017, la réunion trimestrielle des intervenants TAP s'est tenue à la salle des mariages des Abrets en Dauphiné.

La réunion fut consacrée à la préparation du spectacle de fin d'année « Il était une fois ».

Celui-ci aura lieu le vendredi 23 juin au gymnase Bayard à 18h00.

Le spectacle sera composé de chants, de danses et de mini-comédies musicales.

Pendant cette dernière période, les animatrices garderont le même groupe afin de pouvoir faire répéter les enfants qui auront choisi de participer au spectacle.

Un courrier va être envoyé aux parents dont les enfants participent aux TAP afin de les informer. Un coupon réponse sera joint afin de lister les enfants présents.

Les parents pourront, s'ils le souhaitent, apporter une collation et ou une boisson.

Les personnes faisant partie du comité de pilotage sont arrivées à 19h et il a été fait lecture de l'ordre du jour.

Le budget pour chaque école est de 500€ que les animatrices doivent se répartir.

Les projets de tablettes numériques, de renouvellement des photocopieurs, d'achat de vidéo-projecteurs ont été abordés.

Il est précisé que, même si les enfants sont dans la cour, des activités sont organisées à l'extérieur.



De plus, une pause de 10 minutes entre la fin de l'école et le début des TAP est prévue pour permettre aux enfants de se défouler.

En ce qui concerne la prochaine rentrée scolaire, aucune information n'est transmise, et suite à la prochaine élection présidentielle, il faudra attendre la nomination du ministre de l'éducation nationale afin de savoir si les TAP perdurent ou pas. Une seule certitude : ils resteront gratuits sur la commune déléguée des Abrets.

Les parents délégués du comité de pilotage font remarquer qu'ils sont beaucoup moins interpellés sur le fonctionnement des TAP : la pose d'un panneau d'affichage à chaque école a certainement permis une meilleure communication.

# Enfance et jeunesse



## Une rencontre pour lutter contre la faim dans le monde.

Alors que l'actualité nous rappelle cruellement que les populations souffrant de la faim augmentent, les enfants des écoles de Fitialieu et de La Bâtie-Divisin se sont rencontrés vendredi 17 mars pour une journée pour un projet mené avec l'association Action Contre la Faim (ACF).

Les élèves ont amené chacun des éléments d'une exposition.

Les thèmes abordés étaient les suivants : l'étude des pays atteints de malnutrition et du manque d'eau, comme le Burkina Faso, par les enfants des Cours Élémentaires de La Bâtie-Divisin. Les Cours Moyens de cette école ont étudié les pays touchés par la malnutrition et les catastrophes naturelles comme Haïti et le Bangladesh.

A Fitialieu les CE2/CM1 ont travaillé sur les causes et conséquences de la malnutrition alors que les CM2 ont présenté des panneaux sur les conséquences du développement durable et son incidence sur la faim dans le monde.

Après un accueil par le Maire des Abrets en Dauphiné et le Maire délégué de Fitialieu, les élèves, par petits groupes, devaient répondre à un questionnaire. Ensuite les enfants ont pique-niqué au soleil et ont participé à des jeux sportifs coopératifs, organisés et mis en place par l'Union Sportive de l'École Publique (USEP) de Fitialieu.

Cette journée a été riche en enseignements et rencontres. Elle a été suivie par une soirée théâtre, samedi 25 mars à la salle Vercors. En effet, pour aider les populations qui souffrent de la faim, les enfants ont vendu des places pour assister au spectacle «Panique à Bord», dont les bénéfices ont été entièrement reversés à ACF.



## Quand les jeunes s'engagent :)

Des élèves des communes déléguées de Fitialieu et de la Bâtie-Divisin, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes de Fitialieu se sont engagés dans une belle chaîne de solidarité, afin de lutter contre la faim dans le monde. L'aboutissement a été la présentation par l'association ACF de « Panique à Bord » ce samedi 25 mars à la salle Vercors.

Beaucoup d'énergie dans ce spectacle qui mêle de l'aventure, du rire, de nombreux effets de scène, de beaux costumes, des pirates, des chansons et une belle interaction avec les enfants qui ont aidé nos héros à découvrir leur trésor jusqu'au fond de la mer. La vingtaine d'acteurs bénévoles a su envoler le public. C'est pour eux aussi une belle aventure car monter sur les planches est un dépassement source de belles découvertes... de beaux trésors.

A l'issue du spectacle, les enfants ont pu approcher les pirates, la pieuvre, le génie, autour du verre de l'amitié organisé par les jeunes. Un bénévole de la délégation de ACF était présent pour informer le public sur l'utilisation des fonds collectés. C'est en effet 500 € qui vont être donnés à Action Contre la Faim. C'est ainsi que depuis 8 ans, plus de 25 000€ ont été donnés.

Ce partenariat a été possible grâce à la volonté, d'élus et de certains professeurs des écoles, de sensibiliser les enfants à ce fléau.

Bravo encore aux enfants pour cette mise en pratique de la solidarité, du partage. Une belle énergie pour la nouvelle commune des Abrets en Dauphiné. Un bel exemple de solidarité joyeuse et pédagogique au service de ceux qui ont besoin de nous.

**Plus d'info sur [www.paniqueabord.fr](http://www.paniqueabord.fr)**



## CMJ Fitialieu Journée verte

Pour la deuxième année, le Conseil Municipal des Jeunes de Fitialieu a organisé, le samedi 25 mars, la journée verte dans le village.

Plus de 30 personnes étaient présentes, munies de sacs poubelles, gants et chasubles, prêtes à arpenter les routes et chemins du village pour ramasser tous les déchets jetés dans la nature.

Cette année beaucoup moins de choses ont été ramassées... mais quand même toujours trop.

Chers citoyens, ne jetez plus vos déchets le long des routes pour une nature plus propre, merci :-)

## Ça pousse ou ça pousse pas ?

Les élèves de PS-MS ont participé à un défi informatique :

« Ça pousse ou non ? »

Pour le savoir, rien de tel que des plantations en jardinières pour vérifier :

dans la verte ça pousse et dans la orange non. Et vous, saurez-vous relever le défi !

**A vous de jouer :**



Orge



Radis



Radis



Bouton



Courge



Lego



Riz



Pipas



Lentilles



Blé



Maïs



Perles



Pissenli



Réponses prochainement sur le site des Abrets.

# Enfance et jeunesse

## Projet Escargots

Depuis début avril, les élèves de Grande Section et Cours Préparatoire ont un élevage d'escargots dans la classe. À travers différentes observations et expériences, ils étudient le développement et le régime alimentaire de ces petites bêtes. Ils ont déjà pu assister à la ponte d'œufs et à de multiples naissances.

Ce projet s'est terminé par la visite d'une escargotière au mois de juin à Chabons.



## Les 3 ours

### THEATRE DES 3 OURS à FITILIEU

Les élèves de PS de Fitolieu ont mis en scène une histoire : « LES 3 OURS » de Byron Barton, et l'ont jouée aux élèves de MS par petits groupes.

### USEP : JEUX DE BALLE à FITILIEU

Le vendredi 7 avril, 150 élèves environ, des maternelles de Fitolieu et St André le Gaz ont participé à une rencontre USEP sur le thème des jeux de balles, à la salle Vercors de Fitolieu. Pascal Lacroix, l'animateur USEP, avait préparé 8 ateliers sur lesquels les enfants ont tourné par équipes. Une belle réussite !!



## Maternelle en sortie

Vendredi 17 mars 2017, les P.S./ M.S. De La Bâtie-Divisin ont fait leur première sortie « E.N.S. (Espace Naturel Sensible) » à la découverte du marais du Val d'Ainan à Chirens avec un animateur nature de l'association Le Pic Vert.

Au programme : promenade dans le marais, pêche à l'épuisette et observation de petites bêtes diverses. Deux autres sorties sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire afin de voir l'évolution de la faune et de la flore au cours des saisons.

## Nouveau garage à vélos

Dans le cadre d'un projet sur le développement durable, les élèves de CM2 ont cherché des solutions pour dépenser moins d'énergie et du coup moins polluer.

Ils ont, dans ce but, écrit à la mairie de Fitolieu pour demander l'installation de nouveaux parkings pour les vélos. Ils souhaitent encourager le plus grand nombre de familles à laisser les voitures à la maison. Avec l'arrivée des beaux jours, l'idée fonctionne, les élèves viennent avec plaisir à vélo à l'école et les nouveaux emplacements sont bien utilisés.



## Les nageurs recugnots

35 élèves de CP- CE1-CE2 ont bénéficié de sept séances hebdomadaires de natation à la piscine de Les Abrets en Dauphiné du 5 janvier au 16 février 2017.

Ils étaient répartis en trois groupes : un premier avec Aurélien (Maître Nageur Sauveteur), un second avec des parents d'élèves agréés, le dernier avec Corinne (professeur des écoles) sous le regard attentif et la surveillance de Chryssandre (Maître Nageur Sauveteur) donnant tous les conseils nécessaires au bon déroulement des séances.

Celles-ci se déroulaient autour de trois axes de travail : l'immersion, le déplacement et les entrées dans l'eau. Chaque enfant a pu ainsi progresser à son propre rythme et était ravi de ce cycle piscine.



## La sortie surprise

Les élèves de l'école Tabarly ont le plaisir d'aller à la piscine sur cette dernière période et traversent ainsi la commune tous les jeudis après-midis.

Ils ont eu la bonne surprise de croiser M. le Maire, François Boucly, avec qui ils ont pu discuter, entre autres choses de leur formidable jardin pédagogique...

# Enfance et jeunesse

## Du nouveau pour entrer à l'école de Fitolieu...

Suite aux mesures de sécurité liées au Plan Vigipirate, l'école dispose d'un portier électrique permettant l'entrée dans la cour élémentaire. Dorénavant, en dehors des heures d'accueil et de sortie, seul ce portail pourra être utilisé pour entrer à l'école maternelle ou élémentaire.



## L'école fait son cirque

Après avoir vu les cirques Gruss à Chambéry et de Saint-Petersbourg à Grenoble, les enfants, de la Petite Section aux CM2, s'initient chaque jeudi aux arts du cirque à la salle des fêtes de la Bâtie-Divisin. Clémence, leur intervenante, leur fait découvrir sa passion. Répartis en atelier, ils manipulent et expérimentent les différentes disciplines : le jonglage, les acrobaties, l'équilibre sur objets, ...



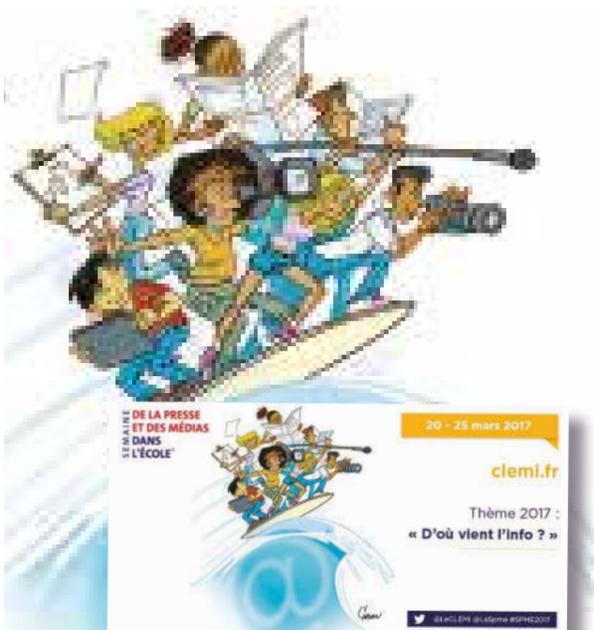
## Les élèves et la presse locale

Les vingt-six élèves de l'école Haroun Tazieff aux Abrets ont, avec leur enseignante Madame Charlotte Chabuel, reçu un correspondant local du Dauphiné Libéré.

En effet, c'est à l'occasion de la semaine de la presse et des médias dans l'école, organisée par le CLEMI (Centre de Liaison pour l'Éducation aux Médias et à l'Information) et le ministère de l'Éducation Nationale du 20 mars au 25 mars 2017, placée sous le signe de l'éducation à la citoyenneté et de l'éveil à l'esprit critique.

Ils se sont intéressés à la construction d'un journal et voulaient connaître les coulisses.

Ils ont sans doute découvert de nombreux métiers afférents à la création d'un journal, suscitant peut-être quelques vocations.



## Un Petit Chaperon Rouge bien particulier

Grâce à l'association de théâtre de la Bâtie Divisin, les enfants de l'école ont la chance de pouvoir assister chaque année à des spectacles.

En janvier, ils se sont rendus à Belley pour voir une version moderne du Petit Chaperon Rouge : « La folle histoire du petit chaperon rouge ».

Une comédie pleine d'humour qui nous a fait découvrir une fillette un peu effrontée, un bûcheron trouillard, une mère-grand ayant toujours rêvé d'être une artiste, avec un mélange de chants, de danses et d'airs endiablés...



## Les jeunes Fiteliards à Grenoble

Le 16 mars, les classes de CE2- CM1 et de CM2 sont allées visiter le musée de Grenoble.

Après un trajet sans problème, les élèves ont bénéficié d'une visite accompagnée par un intervenant qui leur a fait découvrir des œuvres d'arts de la collection. Les enfants ont aussi pu dessiner à la manière des artistes.

Après un pique-nique sous un très beau soleil, les enfants ont exploré le muséum d'histoire naturelle, avec des expositions représentant des collections de fossiles, minéraux, plantes, animaux avec un accent particulier sur les animaux du Dauphiné.

Cette journée a été riche en enseignement, agréable et pleine de bonne humeur.

A refaire !

## Le tri, ça nous réussit !

Lors de la visite du SICTOM, nous avons appris qu'il y a beaucoup plus de papiers qui se recyclent que ce que nous pensions ! Alors à vos poubelles... prêts... recyclez !

Par conséquent, ce matin, la commune a installé des bacs de tri papier dans les mairies de la commune des Abrets en Dauphiné, ainsi que dans les écoles. La commune déléguée de la Bâtie-Divisin avait déjà mis en place un ramassage du temps où la compétence était détenue par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

A partir de juin, pour les trois communes déléguées faisant partie des Vals du Dauphiné, c'est le SICTOM de Morestel qui collectera les poubelles de papier.

Dans les communes déléguées des Abrets et de Fitolieu, ce système de tri avait déjà été initié par le personnel.

Cette démarche écologique permet aux enfants des écoles d'apprendre à trier les différentes sortes de déchets en vue d'en faire des éco-citoyens responsables !



# Associations



## De L'art Etc...

La deuxième édition de la randonnée artistique organisée par l'association Aux Arts ETC... n'a pas démenti le succès de la première puisque ce sont 450 randonneurs qui sont venus arpenter les 7kms de sentiers Recugnots. Œuvres éphémères, ponctuelles, naturelles, participatives ou issues de l'imaginaire de chacun, tout était savamment orchestré pour que l'esprit des petits et grands s'évade au fil de la marche. Puzzle et attrape rêve géants, sculptures de pierre, même la Joconde de Léonard de Vinci a pris la pose au détour d'un chemin.

La commune déléguée de la Bâtie Divisin remercie chaleureusement toute l'équipe pour cette formidable journée, pour ce grain de folie addictif et communicatif qui la caractérise.



## L' A.C.A.A.

Courant Mars, un nouveau Bureau de l'Association des Commerçants et Artisans des Abrets en Dauphiné a été élu. Constitué de commerçants et artisans abrésiens, actifs et motivés, il a pour objectif de dynamiser notre commune par des actions commerciales et festives.

En 2016, vous avez pu participer à notre Quinzaine commerciale de Noël avec ses mascottes de Disney, ses tombolas et offres promotionnelles du moment, mais également à notre Forum des professionnels. Nous souhaitons créer des événements simples et fédérateurs qui nous l'espérons, séduiront nos clients, tels que le "Black Friday" ou l'organisation de braderies, foires, etc... Vos commerçants sont très attachés à vous offrir toujours le meilleur accueil. Ainsi, nous continuons chaque jour de vivifier vos commerces de proximité, de rester à l'écoute de

vos demandes, dans un esprit de renouvellement et d'actualisation de nos gammes de produits.

Côté festif, le grand karaoké qui s'est déroulé le 2 juin s'est vu couronné de succès, tant par la qualité de certains chanteurs qui nous ont époustoufflés, que par la magnifique ambiance qui accompagnait chaque prestation. Un grand bravo d'ailleurs à tous les "chanteurs novices" qui se sont produits sur scène, devant plusieurs dizaines de spectateurs. Un grand merci également aux bénévoles qui ont donné un coup de main à la buvette et à la restauration. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez vous le 21 juin pour la fête de la musique.

Fin juillet, nous vous accueillons dans nos magasins pour la braderie d'été :) Cordiales salutations, le bureau de l'A.C.A.A.



## Basket Club les Abrets (BCLA)

Le BCLA tient à remercier tous ceux qui sont venus à la matinée tartiflette le dimanche 8 janvier, ainsi que les licenciés et parents qui nous ont aidés. Grâce à vous cette manifestation s'est bien déroulée, et nous espérons que vous avez passé un bon moment.

Le dimanche 5 mars, le loto organisé à la salle Vercors à Fitiellieu a été un grand succès. Environ 400 personnes ont répondu présent et la bonne humeur était au rendez-vous. Bravo aux gagnants (notamment du chèque voyage d'un montant de 500€ et du caddie de 200€). Nous tenons à remercier tous les commerçants pour leur participation, ainsi que les bénévoles pour leur aide. Nous espérons vous revoir aussi nombreux l'année prochaine !

Prochaine manifestation :

Tournoi le week-end du 10-11 juin

**IMPORTANT :** Pour la saison prochaine, le BCLA recherche un volontaire en service civique.

### Quoi ?

- Participer, avec les bénévoles, à l'organisation des plannings arbitrage/table de marque
- Appuyer la mobilisation des bénévoles sur les différentes missions
- Encourager la participation des licenciés aux différentes activités de l'association
- Contribuer au bon fonctionnement de l'école de mini-basket.
- Contribuer à la promotion du basket, notamment en apportant une aide à la réalisation et un regard extérieur sur les actions

### Quand ?

À partir du 28 août 2017 (8 mois, 24 h/semaine)

Pour toute information concernant le club, merci de contacter Alexiane CLAVEL au **06-84-96-56-00** ou par mail : [basketlesabrets@gmail.com](mailto:basketlesabrets@gmail.com)



## Bibliothèque : des p'tites nouvelles...

Notre petite bibliothèque de La Bâtie-Divisin se métamorphose.

En effet, les bénévoles ont eu à cœur de redéfinir les différents espaces aidés par Sophie Guiberteau des VDD, que nous remercions chaleureusement pour ses bons conseils.

Alors, faites les curieux et venez pousser la porte le samedi matin entre 9H30 et 12H30.

De plus, une nouvelle commande va bientôt être passée pour combler au mieux nos petits comme nos grands lecteurs... en plus de la venue du bibliobus. Toujours prêtes à animer cette bibliothèque, les bénévoles vous donneront rendez-vous pour une nouvelle animation pour les enfants... sorte de chasse au trésor contée dans des lieux magiques de notre bourg : jardins partagés, fresque murale, sans oublier notre bibliothèque. C'est dans la convivialité que nous vous inviterons à venir partager un pique-nique avant notre traditionnelle lecture à voix haute !

Alors restez éveillés, émerveillez et gardez votre âme d'enfant.

A bientôt !

*Attention : la bibliothèque sera fermée tout le mois d'août alors n'oubliez pas de faire le plein au mois de juillet ;-)*

## C.A.P.T.T. (Chimilin, Abrets, Pont de Beauvoisin, tennis de table.)



Le vide-greniers, proposé dimanche par le club de tennis de table, a connu un énorme succès populaire. Par le nombre d'exposants tout d'abord et par le nombre impressionnant de personnes venues toute la journée déambuler dans les deux gymnases et les terrains de sport extérieurs, envahis de stands.

Le club s'est réjoui de cette réussite due, entre autre, à une météo favorable et bien sûr à tous les bénévoles venus prêter main-forte.

La prochaine manifestation organisée par le CAPTT est la fête du Club, organisée à Chimilin le 24 juin.

# Associations

## Chrysa For Kids



équipage 518 du Trophée des Roses des Sables 2017 ! Nous sommes iséroises, de Voiron et La Bâtie-Divisin.

Christine et Ysabelle allons participer, en octobre prochain au Trophée des Roses des Sables, rallye qui aura lieu dans le désert marocain, pour soutenir des associations et... relever ce défi de participer à un grand rallye !

C'est lors de nos trajets professionnels quotidiens en transport en commun que ce projet un peu fou est né : participer à un rallye à but humanitaire au Maroc pour soutenir « Enfants du désert » et « Le cancer du sein : parlons-en ! ».

Le Trophée Rose des Sables qui se déroulera du 11 au 22 octobre 2017 est une compétition exclusivement féminine et comporte environ 150 équipages dont ¾ sont français et ¼ canadiens.

Nous cherchons le soutien d'entreprises, de collectivités locales, et même de particuliers qui pourraient nous aider, nous soutenir, nous encourager !

Venez nous rencontrer le 24 juin à la Bâtie-Divisin pour une kermesse et scène ouverte, le 2 septembre à Les Abrets en Dauphiné pour une soirée théâtre et le 23 septembre à les Abrets en Dauphiné pour un loto, avec de nombreux lots.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et à nous contacter par mail : chrysaforkids@gmail.com ; Nous envoyons régulièrement des newsletters à nos contacts.

Et surtout n'hésitez pas à nous accompagner dans cette belle aventure !

## Assemblée générale F.N.A.T.H

L'assemblée Générale de la F.N.A.T.H., Association des accidentés de la vie de la section du canton de Pont de Beauvoisin et les Abrets en Dauphiné s'est tenue ce dimanche 5 Mars 2017. Le Président de la section, après avoir accueilli les adhérents et observé une minute de silence en souvenir de Marc Jayet-Dauphine qui nous a quittés en Décembre.

Le Président Max Pillaud Tirard a fait l'exposé du rapport moral relatant les valeurs de la F.N.A.T.H, qui sont depuis 1921 le soutien, l'accompagnement, et la défense juridique des accidentés de la vie ou maladie professionnelle. En 2016, la section

## Instant de partage à la Fête de la Batteuse de Fitolieu !

Partage en effet pour les bénévoles qui œuvrent sans compter et pour lesquels l'immense réussite de cette belle manifestation est la plus grande récompense. Toute personne souhaitant se joindre au groupe sera la bienvenue.

Partage encore à la mémoire de cette poignée de passionnés, qui, autour de Monsieur Martinelli alors maire, nous ont transmis leur volonté de bien faire. De par l'immense travail accompli depuis trente-quatre ans, tous ont conduit la fête au succès que nous lui connaissons aujourd'hui. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Partage également pour cette foule de visiteurs, moteur indispensable au succès de cette belle journée !

Partage tout simplement, en finançant entre autres cette année, un voyage scolaire à 2 classes de jeunes Fitoliards, le Comité Batteuse s'est ainsi donné une belle raison de... partager !

Alors... pour que cette belle journée demeure, Nous vous invitons plus nombreux encore,

Le dimanche 6 août prochain à la 35ème fête de la batteuse de Fitolieu !

L'équipe du Comité Batteuse



a cordonné avec la section de Saint Geoire en Valdaine, l'organisation du congrès départemental, qui fut une grande journée riche d'informations dans la convivialité. Les effectifs se maintiennent avec cinq nouveaux inscrits.

Le trésorier, Jean-Claude Gros-Flandre, fait la lecture du rapport financier qui est équilibré et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Monsieur Louis Ghisolphi, Président du Groupement de l'Isère, nous a rapporté les changements qui sont en vigueur depuis 2016, et ils sont nombreux !

Madame la députée Joelle Huillier, fidèle à notre association en nous honorant de sa présence, nous informe de toutes les démarches entreprises au Gouvernement et les résultats qui en découlent. S'en suivent les questions de l'assemblée qui est restée très attentive à toutes ces informations.

L'assemblée se termine autour verre de l'amitié avec des échanges cordiaux.



## Une semaine de la Jeunesse... en pleine forme !

Un bouquet d'activités était proposé aux jeunes des Abrets en Dauphiné et des communes proches pour la 1ère semaine des Vacances de Printemps.

Tous les jours les participants ont pu découvrir des activités conduites par les associations de la commune, Pétanque, Tennis de table, Baptême de plongée, par les animateurs de l'espace jeunesse pour le Football ou par les animateurs de la MJC avec le Cani Rando, Dessin, Yoga, Judo. Les pompiers étaient aussi impliqués par une journée immersion ainsi que la découverte du cirque par la Cie Lenversetlendroit.

Une belle semaine avec des jeunes motivés et dynamiques. Une belle soirée jeux réunissant plus de 50 personnes et une DISCOSALADE, le vendredi qui a permis au plus grand nombre de se régaler de salades de fruits, jus divers avec la récupération de produits invendus par les commerces.

Remerciements à nos partenaires et Vive la Jeunesse !

## Course de stock-car endiablée aux Abrets en Dauphiné !

Attention : émotions fortes garanties ! C'est comme cela que l'on pourrait résumer la 31ème compétition nocturne de stock-car que va accueillir les Abrets le 22 juillet 2017.

Mais le stock-car, c'est quoi exactement ? Une course de voitures, avant tout, mais d'un genre un peu particulier. Amateurs de vitesse, passez votre chemin : ici, les véhicules ne dépassent pas 40 km/h. En revanche, les chocs, à l'avant et à l'arrière du véhicule, sont autorisés. « Bousculades assurées : c'est quelque chose de très spectaculaire » précise le président, Yves Argoud. « On espère attirer beaucoup de spectateurs. Avec les 80 adhérents de l'association, nous espérons tous que cette année le soleil sera parmi nous, car depuis 4 ans la météo ne nous a pas été favorable. Ce serait une belle récompense pour le travail accompli depuis plus d'un an ; effectivement, il a fallu rentrer dans le calendrier, obtenir les autorisations de la ville et de la Préfecture... »

Ce sont des pilotes reconnus nationalement qui viendront participer à cette course endiablée, promesse de belles envolées !



## Accueil de loisirs « La tête dans les étoiles »

L'accueil de loisirs de la MJC des ABRETS « la tête dans les étoiles » ouvre ses portes lors des vacances d'été pour un programme riche et varié.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de la MJC pour les plus de 6 ans et à l'école maternelle pour les plus petits, nous pouvons ainsi bénéficier du dortoir et de la salle de motricité parfaitement adaptée.

Chaque semaine, une sortie est organisée tous les mercredis en fonction du thème.

Suite au gros succès de la rencontre inter-centre, nous renouvelons l'expérience pour la troisième année consécutive. Rendez-vous le 13 juillet !

Nous accueillons des enfants sur trois tranches d'âges :

3/5 ans, 6/8 ans et 9 /12 ans.

Cet été, des camps sont organisés pour les moyens et les grands, n'hésitez pas à nous contacter si vos enfants veulent partir à l'aventure !

« La tête dans les étoiles » c'est :

- Construire ses vacances.
- Vivre des projets et les partager
- Découvrir et jouer.
- Echanger et s'exprimer.

Les dates d'ouvertures sont du 10 juillet au 4 août et du 21 août au 31 août 2017, avec un accueil à la journée et à la demi-journée.

Les dates d'inscriptions pour les vacances d'été et pour les camps sont le samedi 17 juin et le samedi 24 juin de 10h30 à 13h00, à la MJC, 11 rue Jules Ferry aux Abrets.

Pendant des manches de 3 minutes, une quinzaine de véhicules tourneront sur la piste ovale et en huit de 400 mètres. Enfin... quand ils ne seront pas les quatre roues en l'air ;-)

A partir de 20h00 aux Abrets en Dauphiné le samedi 22 juillet : entrée à 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



# Associations



L'épreuve reine du 10km fut bouclée en 37min 29 secondes, et il est à noter aussi la participation de 2 vétérans âgés de 79 et 81 ans.

Au vu des retours positifs, nous pouvons dire que cette 1ère édition fut une belle réussite, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 2ème édition.



## Théâtre du Recugnot : Saison 2016-2017

La section jeune et hiver de la troupe de théâtre du Recugnot a clos sa saison 2016-2017 sur un franc succès. L'équipe technique s'était une fois encore surpassée : décors amovibles pour les plus jeunes, vitrail, perspective et finition parfaites ! C'est dans ce cadre exceptionnel que la troupe a donné le meilleur d'elle-même et a su offrir à un public venu toujours plus nombreux (plus de 1800 spectateurs) une parenthèse récréative pleine d'humour, de rebondissements et de quiproquos.

Comme chaque année, une partie des bénéfices a été reversée à l'école de la Bâtie-Divisin (pour soutenir le projet pédagogique) et à une association venant en aide aux malades (cette année les personnes atteintes de maladies lysosomiales).

Le rideau à peine fermé sur la section d'hiver, la section d'été a pris le relais et travaille d'arrache-pied à la production d'une nouvelle comédie qui vous sera présentée sur son site en plein-air les samedi 1er, vendredi 7, samedi 8, samedi 15 et dimanche 16 juillet 2017.

Comédie, vous avez dit comédie ? Mais comédie tragique ?... Non !... Comédie comique ?... Mmmmm oui !... Comédie populaire ?... Oui c'est ça !!! Populaire, mais attention dans le sens noble du terme.

Au vu du contexte politique et sociétal que nous vivons pleinement, le rire nous appelle !

Alors plongez avec nous dans Les méfaits du Bourbon. Le site en plein-air mettra en valeur les magnifiques (et n'ayons pas peur de le dire) grandioses, extra-ordinaires décors et effets sonores toujours de notre équipe de choc!

Souvenez-vous : tchou... tchou... tchou... Le pari avait été grandement relevé : La super locomotive !!! Et cette année ??? Mystère...

Rendez-vous donc sur le site en plein-air.



## Le Sou des École de La Bâtie-Divisin

Le Téléthon des Recugnots a de nouveau eu lieu cette année grâce aux nombreux bénévoles et associations locales qui n'ont pas compté leurs heures.

- Démarchage des commerçants avec nos ambassadeurs de choc, Christian et Béatrice,

- Préparation de la randonnée par nos randonneurs de choc, Hervé, Christian, Michel, et les chasseurs de l'ACCA avec reconnaissance, énigme et balisage par tous les temps,

- Préparation et cuisine du repas par nos deux cuisiniers de choc Lionel et Henri aux fourneaux avec : 60 kg de viande, 80 kg de pommes de terre, 40 kg de navets et de poireaux, 60 kg de carottes et les nombreux éplucheurs de légumes !

Sans oublier ceux qui ont accueilli les randonneurs, assuré le ravitaillement sur la rando, préparé la salle Le début d'année a été pour le moins sportif au Sou des Écoles, avec notamment les olympiades, le loto et le Run'Cugnot.

Tout a commencé par le week-end du 18 et 19 mars. Le samedi le Sou des Écoles avait organisé des olympiades, journée festive entièrement consacrée aux enfants de l'école, avec, au menu : tir à la corde, course en sac, jeux d'adresse et d'équilibre et courses en relais. Après tous ces efforts, nos petits sportifs ont repris des forces autour d'un goûter, avant d'enflammer la piste de danse pour le traditionnel bal des enfants.

Le loto du dimanche est venu clore ce super week-end au-delà de nos espérances.

Mais le plus dur pour les membres du Sou restait à venir avec le Run'Cugnot (cross pédestre sur les routes et les chemins de La Bâtie-Divisin).

En ce 9 avril, le soleil était de la partie, et avec l'aide de plus de soixante bénévoles sans qui rien n'aurait été possible, nous avons accueilli :

80 coureurs pour le 10 Km et 210m de dénivelé

40 enfants de 3 à 15 ans pour des courses de 400m à 5Km. 150 randonneurs .

## USEP : Jeux de balles à Futilieu

Le vendredi 7 avril, 150 élèves environ, des maternelles de Futilieu et St André le Gaz ont participé à une rencontre USEP sur le thème des jeux de balles, à la salle Vercors de Futilieu.

Pascal Lacroix, l'animateur USEP, avait préparé 8 ateliers sur lesquels les enfants ont tourné par équipe. Une belle réussite !!



## Rando pédestre et V.T.T

Gros succès pour cette première, le dimanche 9 avril, le Sou des écoles en partenariat avec l'USEP de Futilieu ont organisé une randonnée pédestre et V.T.T.

C'est par une journée printanière que s'est déroulée cette manifestation de plus de 260 participants. Ils sont venus équipés de bonnes chaussures pour effectuer les 6 ou 12 kms proposés à pied, pendant que les autres sur leur vélo effectuaient les 11 ou 18 kms dans les bois du village.

Chacun a pu apprécier le ravitaillement qui leur était proposé en milieu de parcours.

Beaucoup de personnes ont découvert de charmants petits coins secrets de notre village... à la joie de tous.

Il faut préciser que cette journée n'aurait pas pu être possible sans l'aide des bénévoles qui ont travaillé pleinement pour les balisages des parcours la veille et qui ont été d'une grande importance le jour-même. Au vue de cette réussite, la manifestation sera reconduite l'an prochain avec certaines nouveautés déjà à l'étude.

## L'union paroissiale honore Colette Charreton

Une disparition qui laisse un grand vide.

Le 10 janvier dernier, Colette Charreton nous a quitté.

Qui ne connaît pas ce nom et, surtout, ce prénom parmi les Abrésiens ? Chaque jour, elle arpentait les rues des Abrets pour aller rendre visite aux malades, aux personnes seules, aux personnes en difficulté passagère.

Elle était un membre actif de l'association paroissiale. De plus, elle participait à la préparation des diverses cérémonies religieuses, et notamment des obsèques. Cette ancienne infirmière des hôpitaux de Bourgoin avait côtoyé la souffrance. Aussi était-elle toujours agréable et souriante, prête à tendre la main. Elle savait écouter et reconforter les Abrésiens qu'elle visitait chaque jour. Sa disparition laisse un grand vide dans la commune.

Nous pouvons lui rendre hommage pour tout ce qu'elle a fait au service des autres.





**Alysse CACHARD**  
Agent d'Accueil  
Point information Enfance Jeunesse  
☎ 04 28 70 06 30  
✉ [alysse\\_cachard@valsduDauphine.fr](mailto:alysse_cachard@valsduDauphine.fr)  
🌐 [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)  
**Les Vals du Dauphiné**  
**Communauté de Communes**  
22 Rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077  
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX



## Le chéquier Jeunes arrive !

Les enfants scolarisés dans le secteur privé ou déscolarisé, mais résidant aux Abrets en Dauphiné doivent s'inscrire en mairie afin d'obtenir leur chéquier Jeunes.



## Du nouveau au zoo « Le domaine des fauves » :

L'entrée billetterie et le restaurant

A votre disposition sur le parc notre restaurant « **Félins pour l'autre** »  
Insolite et original : **vivez l'expérience insectes et venez partager un ver !!!**

Le restaurant, un self-service ouvert le midi, vous propose une formule à 16 euros incluant un buffet varié de plats chauds et froids et un buffet de dessert. Une formule spéciale enfant inclut un plat au choix accompagné de frites et /ou des légumes et une glace.

Deux terrasses sont à votre disposition dont l'une se situe face à l'enclos des jaguars pour partager votre repas à côté de ces superbes animaux.

La terrasse des jaguars peut être réservée pour des groupes (Comité d'entreprise), pour fêter des événements spéciaux (anniversaires, retraite ou autres).

### Unique en Rhône Alpes fêter son anniversaire face aux jaguars.

L'entrée billetterie du zoo se situe à gauche en entrant sur la terrasse de notre restaurant à quelques mètres de l'ancienne entrée.

Et toujours en collaboration avec la mairie des Abrets en Dauphiné, le zoo propose à tous les Abrésiens, sur présentation d'un justificatif de domicile, de bénéficier d'un Pass annuel pour le prix d'une entrée journée normale, soit 12 euros pour un adulte et 8 euros pour un enfant. Sans oublier notre participation aux chèques jeunes. Profitez-en !!!!

Le zoo est une jolie sortie familiale, conviviale et riche de merveilleux souvenirs.....



## Nouveaux services

**Atout point de vue**  
*Virginie Stinco, opticienne*  
18 rue Gambetta  
Les Abrets  
Tél.: 04.76.07.35.06  
[www.atoutpointdevue.fr](http://www.atoutpointdevue.fr)

**Rénovation : Maxime et Nicolas**  
46 rue Gambetta  
Les Abrets  
Tél.: 06.25.99.33.92 et 06.12.72.02.05  
Toutes peintures intérieures et ravalement de façades et boiseries

**NewCo (anciennement StyléCo)**  
*Vêtements, accessoires, maquillage et divers produits d'hygiène et d'entretien*  
72 rue de la République  
Les Abrets  
Ouvert lundi 10h - 12h / 14h - 19h  
du mardi au vendredi 9h30 - 12h / 14h - 19h  
samedi 9h30 - 12h30 / 14h - 19h

**Arthurimmo**  
*Agence immobilière spécialisée en expertise et Transactions*  
42 rue Gambetta  
Les Abrets  
Tél.: 04.76.66.17.33  
Ouverture :  
du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 19h  
et le samedi sur rendez-vous les matins

**Solimmo et les Maisons Passions**  
*Agence immobilière. Toutes transactions*  
Rue Gambetta  
Les Abrets  
Tél.: 04.76.06.10.10  
Horaires du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 14h - 18h30 et samedi 9h - 12h

**Carrand Fleurs :**  
*Toutes compositions florales*  
64 rue Gambetta  
Place de l'église  
Les Abrets  
Tél.: 04.76.32.13.69  
Ouverture :  
du mardi au samedi 8h45 - 12h30 / 14h30 - 19h  
et dimanche 8h45 - 12h30

**NM fleurs et jardins :**  
*Cours d'art floral et toutes compositions*  
8 rue Victor Hugo  
Les Abrets  
Tél.: 04.76.05.71.09  
[vouzemoi@orange.fr](mailto:vouzemoi@orange.fr)  
Ouverture :  
lundi 14h-19h  
du mardi au vendredi 9h30-12h / 14h30-19h  
mercredi 10h-12h / 14h-19h30  
Dimanche 9h-12h30

**Diététicienne : Julie Capony**  
8 rue Léo Lagrange  
Les Abrets  
Tél.: 06.44.02.49.73  
[julie.capony@nordnet.fr](mailto:julie.capony@nordnet.fr)  
Sur rendez-vous

**Magnétiseuse : Emilie Besson**  
50 rue de la République  
Les Abrets  
Tél.: 06.34.58.07.68  
«L'important n'est pas de vivre, mais de bien vivre»  
Sur rendez-vous

**Artiste-peintre Muraliste : Charline Chargelègue**  
32 rue de la République  
Les Abrets  
Tél.: 06.85.91.58.63  
[source-indigo@hotmail.fr](mailto:source-indigo@hotmail.fr)  
Le Ch'Atelier Art et Déco

**Cours d'Anglais : Sophie Delort**  
26 C rue Victor Hugo  
Les Abrets  
Tél.: 06.77.16.92.66  
[sophiedelort@yahoo.fr](mailto:sophiedelort@yahoo.fr)  
Se déplace à domicile



## Naissance à Fitialieu

C'est dans sa maison, à Fitialieu, que le petit Soëllann Chamot-Dugas a vu le jour, le 23 mars 2017. Il ne s'agissait pas d'un accouchement inopiné, cette naissance avait bien été prévue à domicile. Ses parents, Cécile et Sébastien, ont eu la chance de pouvoir vivre ce moment magique, entourés de 2 sages femmes formidables et dont la bienveillance et l'expérience ont rendu la naissance de Soëllann sereine et magnifique. Cet enfant est donc un Fitialiard pure souche :D



## Nous souhaitons la bienvenue à :

- Appoline COGNE née le 12 décembre 2016 à Chambéry
- Olivia GILLES née le 06 janvier 2017 à Voiron
- Antoine OBLED né le 06 janvier 2017 à Voiron
- Lénoa BURFIN née le 09 janvier 2017 à Chambéry
- Kayliah DE ALMEIDA née le 24 février 2017 à Voiron
- Jules PERRIARD né le 24 avril 2017 à Bourgoin-Jallieu
- Enzo BÉRAUD né le 29 janvier 2017 à Voiron
- Valentin GIRARD né le 1er février 2017 à Echirolles
- Thao, François, Edouard GIACALONE né le 14 mars 2017 à Voiron



## Tous nos vœux de bonheur à :

- Catherine TROMBONE et Jacques BÉNARD le 26 décembre 2016

## Tous nos regrets à :

- Emile SAVOYAT décédé le 13 décembre 2016
- Raymonde GULLON décédée le 12 décembre 2016
- Georgette GIROD décédée le 31 décembre 2016
- Mariette COONE épouse GLÄNTZLEN décédée le 04 janvier 2017
- Denise MOREL épouse Gérard LEDUC décédée le 04 janvier 2017
- Annick MITANNE décédée le 05 janvier 2017
- Colette CHARRETON-BOLOMION décédée le 10 janvier 2017
- Josette CHOLLAT épouse BERTHET décédée le 21 janvier 2017
- Marie DIJOUX décédée le 01 février 2017
- Jeanne ROBIN veuve JAMGOTCHIAN décédée le 11 février 2017
- André CAZAURAN décédé le 05 février 2017
- Dominique GARCIA décédé le 12 février 2017
- Dante DE COL décédé le 22 février 2017
- Yannick IACONO décédé le 28 février 2017
- Marinette LAOUAR veuve ISSARTEL décédée le 27 février 2017
- Patrice FAYOLLE décédé le 14 mars 2017
- Jean BRET décédé le 22 mars 2017
- Alain BOISSENET décédé le 23 mars 2017
- Joseph PRAT décédé le 28 mars 2017
- Yvette BESTAULT veuve GIROUD décédée le 25 mars 2017
- Robert BILLON-GALLAND décédé le 09 avril 2017
- Marie-Louise PORTA épouse CERET décédée le 10 avril 2017
- Yvonne HUGONIN veuve NOYER décédée le 12 avril 2017
- Marc MONIN décédé le 19 avril 2017
- Jean-François CHAILLOL décédé le 24 décembre 2016
- Paul GUILLAUD décédé le 12 mars 2017
- Roger HIGGINSON décédé le 10 mai 2017
- Dominique Marie PENON née COLLOMB, décédée le 19 janvier 2017
- Lucienne Henriette BALTHAZARD née GIROUD, décédée le 23 janvier 2017
- Conceição VAZ née COSTA VAZ, décédé le 10 février 2017
- Louissette Marie Georgette BRENDEL née BOURIGALT, décédée le 24 février 2017
- Claudette Marie Adrienne PILLET née DUMONT, décédée le 10 mars 2017

## Faire du sport en loisir ou en compétition avec sport adapté ou handisport

Pratiquer régulièrement une activité physique c'est bon pour la santé, le bien être, le lien social. C'est un bon moyen de se changer les idées, d'évacuer le stress, de s'amuser, de partager, de se dépasser. Si vous êtes en situation de handicap, les fédérations Sport Adapté ou Handisport peuvent vous conseiller et vous aider à trouver un sport qui correspond à vos envies.

**FOOTBALL, BOCCIA, BASKET BALL, TIR A L'ARC, FFT, TENNIS DE TABLE, NATATION, SKI**

Vous êtes porteur d'une déficience motrice ou sensorielle :



**Comité Départemental Handisport Isère**  
04 38 02 00 41 - [cd38@handisport.org](mailto:cd38@handisport.org)  
[isere-handisport.org](http://isere-handisport.org)

Accueil possible à la Maison du Département – Vals du Dauphiné  
Prise de rendez-vous au 04 38 02 00 41

Vous êtes en situation de handicap mental ou psychique :



**Ligue Sport Adapté Rhône-Alpes**  
04 76 19 16 16  
[contact@sportadapte-rhonealpes.org](mailto:contact@sportadapte-rhonealpes.org)  
[www.sportadapte-rhonealpes.org](http://www.sportadapte-rhonealpes.org)

Prise de rendez-vous au 04 76 19 16 16 ou 04 76 26 63 82

- Favoriser l'offre de sport sur les vals du Dauphiné :
- informer les personnes en situation de handicap et leur entourage,
- Sensibiliser les associations sportives du territoire un projet développé par le département avec les partenaires, dans le cadre de la Conférence Territoriale des Solidarités des vals du Dauphiné bénévoles au service de la population.
- des activités déclinées dans les domaines culturel, sportif, social, permettent à tous, petits et grands, de se distraire tout au long de l'année (théâtre, yoga, musique, accompagnement scolaire, dessin, soirées jeux...).

• une équipe de bénévoles soudée, efficace, porteuse de valeurs fondamentales telles que la laïcité, la solidarité, l'éducation populaire, le vivre ensemble... fait fonctionner tout cela. Plusieurs acteurs financiers soutiennent nos actions et permettent d'offrir à la population des services à des prix attractifs (collectivités territoriales, caisse d'allocations familiales, services de l'Etat...).

N'hésitez pas à rejoindre le conseil d'administration !  
Isabelle Revol, présidente.



Le Groupe Isactys se diversifie en créant une recyclerie ! Il accompagne le développement du territoire depuis 30 ans. Acteur de proximité, Isactys agit pour l'emploi. Le Groupe ouvre une recyclerie, un lieu de dons et de revente d'objets. La motivation du Groupe Economique et Solidaire reste la même : l'emploi des habitants du territoire. Isactys fait travailler les personnes dans les entreprises ou les commerces, les collectivités, les associations et chez les particuliers. Portée par des partenariats diversifiés, cette recyclerie développe une nouvelle offre de services à la population. Les objectifs de ce projet : favoriser l'emploi local, promouvoir le recyclage, diminuer les déchets. Les principes de la Recyclerie sont d'offrir un espace de collecte, de valorisation, et de revente d'« objets de seconde main » et un lieu de sensibilisation à l'environnement.



## Vous êtes nouveau sur la commune ?

Vous venez d'arriver : faites-vous recenser.  
Vous venez de vous installer : faites-vous connaître que vous soyez une association, un commerçant, un artisan ou un auto-entrepreneur, pensez à vous faire répertorier pour apparaître (gratuitement) sur notre site et dans notre bulletin municipal !

## Un jour : deux forums !

Samedi 9 septembre, vous pourrez rencontrer vos associations !  
Le matin à La Bâtie-Divisin, de 9h à 12h, à la salle des fêtes de la Bâtie-Divisin.  
L'après-midi aux Abrets de 14h à 18h, aux gymnases Bayard et du Colombier pour les associations des Abrets, de Fitilieu, de la Bâtie-Divisin, avec animations chants, musiques, danse et bien sûr remise de médailles pour les dirigeants et associations sportives et culturelles.  
Contacter M. Deghia Nourredine  
Tél. : 06 75 72 05 23

## Exceptionnel ! Nocturnes estivales PISCINE MUNICIPALE avec animation musicale



**VENDREDI**  
**21 juillet et 1er sept.**  
**19H - 22H**  
**Entrée au tarif habituel**  
**Ouvert à tous !**

## Libre propos



### Assiduité au Conseil Municipal

Dans les mois précédant le renouvellement d'un conseil municipal il est fréquent, lors de ses réunions, de constater une absence certaine de bon nombre de ses membres.  
Cette situation se révèle toutefois déjà être le cas en ce qui concerne le fonctionnement du conseil municipal actuel, et cela à seulement mi-mandat. A chaque séance il est habituel de constater l'absence récurrente de plusieurs conseillers dont certains n'ont, par ailleurs, jamais assisté à aucune des réunions du conseil municipal de la commune nouvelle, créée il y a déjà plus d'un an.  
Ces attitudes, révélatrices d'un certain désintéressement d'élus et regrettables pour un bon fonctionnement du conseil, ne sont cependant pas sanctionnables.  
Toutefois chacun demeure libre de s'affranchir de son engagement initial, la démission d'un conseiller municipal n'étant soumise à aucune appréciation, puisque définitive dès sa réception par le maire (article L2124-14 du Code Général des Collectivités Territoriales).

## Les Abrets-en-Dauphiné Autrefois

### Les Abrets : la salle des fêtes et nos écoles

Avant la révolution, la place des Abrets se situait à côté de l'église. Vers 1800 s'installe la première mairie.

Le long de la route de Grenoble (actuelle rue Gambetta) se construisent 3 commerces. Ces 3 commerçants se sentant coincé entre ceux de l'église et ceux de la Croisée, ils décident d'acheter le terrain en triangle devant chez eux. Ils remettent ce terrain à la municipalité, pour que les travaux puissent se réaliser et ainsi créer une nouvelle place. Cette place, Éloi Cuchet aujourd'hui, fut un verger jusqu'en 1871.

Elle porte le nom de l'ancien maire, M. Cuchet, depuis 1935, année de son décès.

C'est vers 1890 que la place sera agrandie en direction de la mairie.

La salle des fêtes ne fut construite qu'en mai 1905 et les travaux se terminèrent en décembre 1906. Il s'agissait de construire un bâtiment en prolongement de l'école de filles, situé à l'emplacement de la perception. La première représentation théâtrale fut donnée pour les fêtes de fin d'année par la troupe familiale «ZEP» interprétant des mélodrames. Un contrat d'un montant de 2 francs par an pour 12 représentations a été signé, plus 10% de la recette.

C'est pendant les années 20 que les premières séances de cinéma firent leur apparition. Cinéma muet bien sûr, diffusé par un appareil où le film était entraîné par une manivelle.

Pour le fond sonore, un accordéoniste amateur, le père Santoni de Fitilieu, accompagnait le film.

C'est en janvier 1932 que le conseil municipal envisage l'agrandissement et la rénovation de la salle des fêtes. C'est un architecte de Pont de Beauvoisin, M. Jeanty, qui présenta le projet. Agrandissement par une addition côté sud servant de hall d'entrée et positionnement de l'escalier pour monter au balcon. Plusieurs pièces de Molière y furent interprétées par la Comédie de St Étienne ainsi que de nombreuses opérettes. La salle et le balcon étaient souvent combles, on mettait des chaises dans les travées.

Depuis 1820 les maîtres d'école n'enseignaient qu'aux enfants dont les parents étaient suffisamment riches pour payer. C'était au maître d'école de trouver lui-même le local où il recevait les élèves et seulement des garçons. Il se trouvait dans l'actuel office du tourisme.

La maison d'école fut construite en 1856 grâce à la donation de Mme Veuve Morand. On fit quelques aménagements dans la grange pour y faire une salle de classe très grande. Et puis, sur proposition de conseillers, il fut décidé que la commune payerait



l'instruction à quelques enfants de familles pauvres et pourquoi pas l'instruction à quelques filles.

C'est ainsi que la commune prit en charge l'instruction de 18 garçons et 5 filles. Pourtant allait se poser le problème de la mixité, il fut donc décidé de créer deux classes ; par manque d'argent, la séparation fut construite avec des planches.

Un maître pour les garçons et une religieuse que l'on fit venir de l'ordre de «la Providence» de Corenc pour enseigner aux filles, elle s'appela sœur Sainte Delphine.

Malheureusement avec la chaleur, le bois de la cloison sécha et les jours entre les planches et les nœuds du bois tombaient les uns après les autres permettant aux garçons de «lorgner les filles».

C'est pour cette raison que la commune décida de construire un mur en briques, qui resta ainsi jusqu'en 1889 ; année où le conseil décida de construire une école pour les garçons rue Ramponi. Les filles restèrent dans la grange jusqu'en 1926 ; année où la commune échangea, avec la paroisse, l'école religieuse fermée contre le presbytère, rue Jules Ferry pour y créer l'école.

C'est en 1934 que les pompiers s'y installèrent suite à la transformation de la salle des fêtes, en 1935 la perception occupa les locaux et l'immeuble sera surélevé en 1967.

## Fitilieu : la cantine et la salle des fêtes

Depuis 21 ans, Madame Ada Duport et Madame Anne-Marie Saccomani préparaient le repas des enfants à partir de sept heures du matin.

Mme Duport a accompli son travail pour «ses enfants» comme elle le précise, avec de nombreuses anecdotes et des histoires très amusantes, qui de nos jours ne seraient plus possible.

Les enfants sortaient de l'école lorsque la cloche sonnait et se retrouvaient dans la cour où les professeurs descendaient également, route de la Michalière, en direction de la cantine.

C'était une soixantaine d'élèves avec leurs professeurs qui franchissaient cette grande porte sur laquelle s'ouvrait un espace de jeux, réservé en cas de pluie. De nombreuses tables sur la scène accueillait tout le monde.

Les professeurs avaient la table du fond et les enfants étaient dans les rangs et attendaient le «asseyez-vous».

Les règles étaient assez strictes, cependant les cris des enfants et la joie se ressentaient pendant le repas.

Bien évidemment, le plat principal et préféré des élèves était les frites et le poulet. C'était ce qui était le plus réclamé à l'époque. Le gratin dauphinois était apprécié et les desserts comme le flan et les glaces étaient le régal des enfants.

Il faut savoir que les employés étaient rémunérés par la commune, même si les tickets achetés par les parents payaient leurs repas à la cantine.

Les fournitures étaient, à l'époque, non pas achetées en grande surface mais chez nos commerçants : «Espi» pour le fromage, «la Fourmi dauphinoise» pour le primeur, le pain chez le boulanger M. et Mme Vial à côté de chez nous et la viande chez notre boucher « Mr Guilloud ». Tout était livré à la cantine. Rappelez-vous du fameux chiffre que l'on trouve à l'intérieur des verres qui nous donnait notre âge ? Que de vieux souvenirs !

Tous les enfants se pressaient pour entrevoir leur nom sur une feuille de papier, pour recevoir l'ultime «bonbon». A tour de rôle, chaque élève désigné à l'époque, se devait d'accomplir le rangement des verres ou des assiettes et / ou le balayage de la salle des fêtes. Certain mauvais bougres, en revanche,



n'avaient pas le droit à cette récompense. Puis le repas terminé, les enfants sortaient du rang et se retrouvaient, un peu plus bas, à l'emplacement actuel du jeu de boules actuellement pour se livrer à des jeux de ballon et de cache-cache dans la renouée du Japon, qui déjà était bien présente à l'époque.

L'ancienne salle des fêtes accueillait de nombreuses manifestations et cérémonies mais servait également de local aux pompiers, à la chasse et au jeu de boules, voire même d'entrepôt pour la batteuse.

Notre bonne vieille salle a fait son temps et a vu tant et tant de choses qu'un risque d'écroulement du plancher a incité l'ancienne municipalité à ne plus s'en servir et à construire un établissement digne de ce nom près du stade de foot «la salle Vercors» aujourd'hui.



Merci à Mme Saccomani Marie-Hélène pour les photos fitiliardes.

## La Bâtie-Divisin : la salle des fêtes

Durant la deuxième guerre mondiale, chacun sait que nos prisonniers manquaient de tout : aussi les colis étaient-ils appréciés et attendus. Mais pour cela, il fallait de l'argent, et surtout, des idées pour en trouver. Ainsi, serait né, ce qui reste encore de nos jours une institution bien ancrée à La Bâtie : le théâtre. Les recettes permettaient donc d'envoyer quelques provisions aux soldats bloqués loin de chez eux.

Les années ont passé, mais le théâtre est resté. Seulement voilà, où répéter ? ... La plus grande salle disponible étant l'église, il était malvenu d'y songer. Les répétitions se faisaient donc dans l'atelier de l'usine Buisson. Mais en même temps germe une idée : et si on avait une salle plus adéquate pour les spectacles ?... Nous sommes en 1960 et la municipalité n'a pas les moyens de s'offrir une salle des fêtes : elle sera l'oeuvre des habitants eux-mêmes !

Aussitôt, ils se mettent à l'ouvrage. La construction est soigneusement étudiée.

Les fonds ne sont pas faciles à trouver, mais le théâtre va permettre de démarrer. De plus, la population participe, chacun à sa façon, pour compléter l'investissement, en organisant des fêtes, des soirées avec vente de gâteaux, et auxquelles assistent de très nombreuses personnes. Malgré cela, quelques responsables décident de faire un prêt de 20000 francs remboursable en 20 ans. Ainsi se crée l'indépendance financière du «Foyer d'éducation et de la jeunesse», petite association dont le premier conseil d'administration comprend huit membres du conseil municipal, huit adultes et huit jeunes. «L'Amicale des côtes de Recoin», déjà existante, s'associe à la structure.

Deux maçons de métier, Pascal-Suisse et Favre-Verand, ainsi que le menuisier Thoniel supervisent les travaux de gros oeuvre et Gilbert Cleyet-Marel est nommé maître du planning : à lui de constituer les équipes de volontaires. C'est le laitier qui, au cours de sa collecte dans le village, fait remplir le tableau de qui fait quoi et à quel moment sur le chantier. Quant à celui qui ne peut venir travailler, il paie des journées à d'autres, plus disponibles. Les agriculteurs, encore nombreux à l'époque, trouvent un moment de libre entre les semis de blé et d'avoine,



et, heureusement, le beau temps vient apporter son soutien à toutes ces bonnes volontés. Il faut dire que l'ambiance est bonne.

En 1961, le bâtiment est prêt, pour un coût de 100000 francs. Ne l'imaginez pas tel qu'il est actuellement car seul le plus grand édifice est construit; la cuisine, les toilettes, la petite salle et le préau seront rajoutés bien plus tard. En attendant, en septembre, notre salle des fêtes est inaugurée en grande pompe avec le conseil municipal, les prêtres de la paroisse, tous ceux qui avaient œuvré à sa réalisation et bien sûr, Monsieur le Préfet Doublet.

Les recugnots ont de quoi être fiers de ce beau travail collectif qui a demandé confiance, volonté et bonne entente.

Merci à l'association «Si la Bâtie m'était contée» pour cet article.



De gauche à droite : l'abbé Gaillard, M. Moisan, R. Chollat, A. Seigle, E. Revol, l'abbé Manchon, J. Clavel, M. Polaud (maire), J. Chatelain, C. Marel, G. Charvet, L. Brunier et E. Darragon.

*Retrouvez-nous  
sur notre site :*

**[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)**

*Et sur notre page Facebook :*

**Les Abrets-en-Dauphiné**

Comme une Nouvelle

Directeur de publication : François Boucly

Rédaction et conception : La commission communication et les intervenants .

Création graphique : Sarah Arnaud - [www.kazeine.com](http://www.kazeine.com)

Impression : Agence Beecom - 21 rue de la République - 38490 Les Abrets en Dauphiné

Dénomination : - Raison sociale : Mairie des Abrets en Dauphiné, collectivité territoriale,  
1 place Eloi Cuchet, 38490 Les Abrets en Dauphiné.

Tél. 04 76 32 04 80 - Fax. 04 76 32 28 38

